



<http://www.rp59.fr>
rp59@orange.fr

Bulletin N° 43 de décembre 2020

Bulletin trimestriel de l'Association Racines et Patrimoine

EDITO

DANS CE NUMÉRO :

Sommaire	1
L'attaque du fort des Sarts, vue par les Allemands, mai 1940	2
La destruction de Maubeuge, chanoine Flament	7
Les combats du 87 ^e RIF, du 17 mai au 31 août 1940.	8
Floyon : deux crimes dans la même ferme, à neuf ans d'intervalle, 1892-1901	14
Lapostolle Alexandre, chimiste et physicien, né à Maubeuge, 1749-1831	16
A travers l'arrondissement d'Avesnes	
Bavay	19
Bellignies	21
Houdain les Bavay	22
Louvignies Bavay	23
Des avesnois en Amérique	24
Favre Léon, Belle Hélène, et les dénonciateurs de Laon, 1914- 1918	26
Culot Flora, espionne, 1914- 1918	31

L'association vient de fêter ses 15 ans d'existence. Un nouveau local vient de nous être attribué, dans le même espace associatif. Nous allons pouvoir y installer notre bibliothèque, y faire des expositions permanentes, et développer nos projets.

Parmi les projets collaboratifs en cours :

- ♦ un « livre d'or » répertoriant, par commune, les soldats, civils et résistants « morts pour la France », auquel il est possible d'ajouter les soldats et résistants déportés.

- ♦ le recensement des cartes de combattant.

Si vous voulez aider, contactez moi, je vous donnerai les liens pour faire les recherches.

Depuis sa création, l'association utilisait, pour communiquer, le forum Yahoo « Avesnois ». Yahoo a décidé de l'arrêt des forums Yahoo le 15 décembre 2020. Le groupe

facebook « *Racines et Patrimoine en Avesnois* » prendra la suite. Si ce n'est pas déjà fait, venez nous y rejoindre.

Dans ce bulletin, vous pourrez lire le troisième volet de la bataille de la Sambre en mai 1940. Si vous avez des articles à proposer, contactez-moi.

Comme chaque année à cette époque démarrent les renouvellements d'adhésion. La cotisation n'a pas changé, soit 15 euros. Vous trouverez le bulletin de demande ou de renouvellement d'adhésion en dernière page

L'assemblée générale est prévue le 17 février 2021 à 17h30, au local de l'association.

Je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et de fructueuses recherches pour 2021.

Alain



L'attaque du fort des Sarts, vue par les Allemands

21-23 mai 1940

Traduit de « *Völkischer Beobachter* »

Hommes contre ouvrages blindés : c'est ainsi que d'héroïques soldats allemands attaquent le fort des Sarts.

Pendant tout le jour, les forts des Sarts (Mairieux) et de Héronfontaine, fortification nord de Maubeuge, avaient été sous le feu des armes allemandes. Les heures succédant aux heures, les canons et les obusiers avaient tonné, de même que les grosses pièces, contre les ouvrages et les pièces anti chars. Entre temps, les mitrailleuses avaient crépité, mais les ouvrages étaient toujours là, crachant du feu, celui des Sarts surtout, avec ses coupoles et ses créneaux menaçants, qui semblait, sur sa colline basse, un gros animal des temps préhistoriques gardant une montagne.

Lorsque vint le soir, les pionniers et les fantassins furent poussés en avant.

« Enterrez-vous ! », tel avait été l'ordre.

Les bûches piquèrent dans la terre meuble pour faire des trous individuels de protection. Là-dedans les hommes s'abritèrent. Ils étaient affamés et fatigués. Ils frissonnaient dans la nuit fraîche et profondément noire. Il fallait que le fort des Sarts fût pris le jour suivant. Tout était encore sinistrement calme, de ce calme tragique qui précède l'attaque.

Demain l'attaque commence

Le commandant de la compagnie de pionniers a appelé quelques-uns de ses gradés et de ses hommes choisis parmi les plus braves. Il s'agit de reconnaître un chemin par lequel les « Stosstrupp » (escouade de choc) pourront s'approcher le lendemain, au plus près et en sécurité de l'ouvrage qu'ils doivent prendre par une attaque surprise.

A l'aide de sa carte, l'officier donne des explications sur le terrain à reconnaître et sur l'itinéraire à suivre. « Si la carte est exacte, dit-il à voix basse, il doit y avoir là un chemin qui

offre un abri suffisant par lequel nous pourrions avancer sans être vus de l'adversaire, tout au moins jusqu'à ce point ».

L'index ganté de l'officier montre sur la carte la fin du chemin creux. « A partir de là, continue-t-il, le terrain est nu. Chacun devra marcher avec prudence, sans considération pour sa sécurité et en ne songeant qu'à la mission à remplir ».

Le rayon de lumière de la lampe de poche, un instant détourné, s'arrête sur la face du lieutenant. Les hommes voient le visage décidé et hardi, la saillie dure du nez, les sourcils broussailleux, la ligne mince et volontaire des lèvres closes.

« Demain, camarades, ajout-il, nous prouverons ce que des pionniers allemands peuvent faire. Sans cadence ! Marche ! »

Sans bruit, la troupe de reconnaissance disparaît dans la nuit. Vaincue par la fatigue et le sommeil, ceux qui sont restés dans les trous de tirailleurs ramènent leur toile de tente sur leur tête. Dans les bois voisins, les chats-huants hululent.

Pendant quelques heures, les soldats reposent, puis l'aube naît. La rosée froide recouvre les corps, raidit les membres ankylosés par la nuit froide, les hommes se lèvent. L'ordre est venu de se préparer pour l'attaque.

Le général est là

Le lieutenant et ses hommes avaient trouvé le chemin qui conduisait au fort, dans les conditions les plus favorables pour l'approche. Ce chemin se terminait d'une façon surprenante dans une position de campagne française abandonnée qui offrait plus d'avantage pour l'attaque que pour la défense⁽¹⁾.

Les deux « Stosstrupp » de pionniers, composés chacun d'un sous-officier et de ses hommes, furent répartis entre la 10^e et 11^e compagnie d'infanterie, l'attaque du fort devant s'effectuer simultanément par devant et par

derrière, dès qu'il serait « mûr » pour l'assaut.

Déjà les pionniers avaient pris les armes et les appareils : les longs tubes pour faire sauter les réseaux, les lance-flammes, les grenades à main, les cisailles, lorsqu'on cria : « le général est là ! Le général va vous parler ! »

Les hommes savaient que le général était toujours en avant lorsqu'une décision importante était à prendre ; lorsqu'il s'agissait de fournir l'effort maximum.

Au PC du bataillon, le général attendait ses soldats. Il les regarda dans les yeux, lorsqu'ils passèrent devant lui, lui faisant face.

Maintenant il était devant eux. La lumière de la nouvelle matinée enveloppait sa haute taille. Sa voix résonnait solide et profonde pour le salut à ses soldats. Il parla en phrases courtes et claires. Chacun, en l'écoutant, comprenant la grandeur de la tâche qui lui était imposée pour la continuation de la marche victorieuse allemande. Il conclut : « Le fort des Sarts et celui d'Héronfontaine doivent tomber. Pour aujourd'hui, cela seul compte ! »

Le feu roulant commence

Les « stossstrupp » ont occupé la position de campagne française⁽²⁾. Ils ont pu s'approcher du fort sans perte. Maintenant, la vue est libre sur les ouvertures du fort qui crachent du feu, sur les coupoles blindées qui se lèvent et se baissent sans arrêt au-dessus de l'ouvrage et d'où partent des éclairs aigus. L'air vibre de la musique tonnante de la guerre. L'ouragan qui hurle atteint son maximum quand les escadres de Stukas qui arrivent à toute vitesse, entrent dans la danse. A grande hauteur dans le ciel, patrouilles après patrouilles, traçant leurs cercles sur l'ouvrage voué à la destruction, puis les engins volants, l'un après l'autre piquent droit sur le fort, déchargeant leur fardeau mortel comme des oiseaux de proie qui fondent sur leurs victimes recroquevillées au ras du sol.

Les pierres éclatent, les murs de béton se fissurent, des masses de terre et de pierraille jaillissent en tourbillons noirs. L'effet de cette

attaque est effrayant. Dans les tranchées nos hommes retiennent leur souffle. Ils sont complètement sous l'empire de ce spectacle grandiose de la destruction.

Maintenant, le feu des armes lourdes allemandes recommence. Les canonnières travaillent fiévreusement à leurs pièces. Les courageux adversaires tirent toujours, malgré l'ouragan de fer qui s'est abattu sur eux. Une des deux tourelles blindées se lève encore, mais sa force de combat paraît brisée. Elle ne tire plus que par intermittence⁽³⁾. Les mouvements de montée et de descente, péniblement effectués, ne semblent plus être faits que pour nous tromper.

Le soleil monte et devient brûlant. Lentement, trop lentement, le temps passe pour les hommes prêts à l'assaut. Tous les préparatifs sont faits ; toutes les charges vérifiées, chaque problème revu encore une fois.

Le lieutenant qui commande la compagnie de pionniers donne ses dernières instructions aux chefs des « Stossstrupp » : couper le premier réseau, faire sauter le second.

La compagnie d'infanterie avait été répartie en groupes ayant chacun leur mission ; les emplacements des mitrailleuses lourdes et des mortiers avaient été fixés. Tout était prêt !

La fièvre de l'attente montait de minute en minute ; quand donc viendrait enfin l'ordre de l'assaut ?

Cependant l'aiguille de la montre se rapproche de plus en plus de la 4^e heure de l'après-midi. La voix des canons allemands s'enflait à nouveau, puissamment ; sans arrêt, les projectiles éclatent sur le fort.

Soudain des fusées montent : « transport de tir. 16h ; assaut ! »

Les pionniers sautent de leur abri avec leur officier devant eux. Quelques enjambées les séparent seulement du premier réseau. Ils se jettent à terre. Couchés sur le dos, les pieds arc-boutés au sol, les coupeurs de fils se poussent en avant, en rampant comme des reptiles. Les cisailles coupent sans arrêt, les fils qui sautent libèrent le passage par lequel les hommes pressés contre le sol, poussent

leur corps.

« En avant ! Toujours en avant ! »

Ils n'ont pas d'autre pensée. Ils ne font nullement attention aux mitrailleuses ennemies qui commencent à crépiter et aux projectiles qui sifflent au ras de leurs têtes.

Et voilà le second réseau !

Les tubes d'explosifs volent, poussés sous les fils par des gestes rapides et sûrs, cent fois répétés.

Le chef du « stossstrupp » crie : « amorces et planquez-vous ! »

L'ordre est exécuté. Quelques secondes d'attente crispée, puis, brusquement, la détonation. Le fouillis des barbelés se déchire comme une toile d'araignée sous un souffle de tempête. Le second passage est ouvert.

« A travers ! En avant ! ». On passe.

Et encore du barbelé ; pour la 3^e fois.

Les hommes soufflent. Les corps sont trempés de sueur, mais ils continuent de ramper toujours sous le feu des mitrailleuses ennemies. La terre saute autour d'eux. Les coups sont bien ajustés.

Une fumée monte : c'est le lieutenant qui l'a tirée. La voix d'airain des armes lourdes allemandes se gonfle plus bruyamment. Et à nouveau les pionniers allemands sont sous les barbelés, coupant les panneaux l'un après l'autre. Encore trois, encore deux. Et maintenant, le dernier.

Déjà un pionnier a placé sa cisaille. Il va la serrer quand la balle ennemie l'atteint. Avec sa dernière force, il presse la pince et le fil se rompt.

Mais le chemin vers l'ennemie est libre.

Le va tout

Le 2^e « Stossstrupp » qui avait la tâche d'attaquer l'ouvrage par derrière s'était pendant ce temps avancé latéralement par les lacets du boyau jusqu'à ce qu'il fut lui aussi devant le réseau. La troupe d'attaque n'avait pas encore été aperçue par l'ennemi. Elle n'avait pas reçu de coup. Maintenant il s'agissait de s'approcher de l'ouvrage par le chemin le plus difficile.

Le sous-officier qui commande le « Stossstrupp » regarde ses hommes, puis il tourne brusquement la tête pour donner l'ordre de quitter le boyau protecteur pour s'engager sur le glacis. Mais au même instant la tourelle à éclipse se lève et crache le feu. Puis subitement se découvrent des mitrailleuses ennemies. Elles tirent dans toutes les directions⁽⁴⁾. Peut-être sont-elles dans les entonnoirs, quelque part. Le diable seul peut savoir où elles se cachent.

Le feu enragé de l'ennemi ne dure que quelques minutes. C'est à nouveau le calme. Mais nous sentons qu'on nous surveille là-bas. Un caporal-chef et un pionnier sautent sur le ré-



Le fort des Sarts - Collection Julien DEPRET

seau de barbelés, mais à peine le travail de leurs cisailles a-t-il commencé que le feu des mitrailleuses reprend⁽⁴⁾.

Sans se troubler, sans souci des projectiles qui sifflent sur leurs têtes, les hommes coupent les fils emmêlés. Ils savent que tout repose sur eux, en cet instant, sur leur impassibilité, sur leur courage, sur leur fidélité au devoir. L'un après l'autre, les fils sont coupés à coups rapides. Maintenant, téméraires jusqu'à la folie, pour aller plus vite, les hommes se sont dressés sur leurs genoux. Le sang coule de leurs mains. Ils se disent l'un à l'autre des mots d'encouragement. Ils s'excitent au travail. En quelques minutes, ils ont terminé.

La balle le frappe en plein élan

Le sous-officier crie : « A travers ! En avant ! ». Et s'élance, le fusil dans la main gauche, la grenade dans la main droite, mais la balle ennemie le frappe en plein élan. Il se tient un moment immobile, chancelle, le fusil s'échappe de sa main, il tombe sur les genoux, se penche sur le côté, reste allongé et soupire profondément ; un des pionniers arrache la vareuse du blessé. Sur le côté droit de la poitrine le sang coule. « Pansement ! Infirmiers ! En avant ! », passe-t-on de bouche en bouche vers l'arrière. Pendant ce temps, les coupeurs de fils tiennent le boyau. Puis le caporal-chef prend la conduite de la troupe : « en avant ! ».

Quelques minutes plus tard, le lieutenant arrive. La première question est pour le blessé. Il git là où il a été atteint. Péniblement, il se redresse un peu lorsque l'officier lui parle. Il veut sourire mais la douleur le terrasse ; il retombe sans force.

Le lieutenant s'élance en avant, vers les hommes qui sont à l'abri à quelques distances de lui. Le feu meurtrier de l'ennemi fait toujours rage. Pourtant, pour mieux voir, l'officier se tient tout droit et braque sa jumelle. Il voit maintenant bien distinctement où est l'adversaire. Les coups cinglants tombent d'un bloc bien camouflé en séries ininterrompues. Là, il faut faire vite.

La mort moissonne

L'officier s'écrie : « attaque sur le bloc de gauche ».

Ce furent ses derniers mots, la seconde suivant, il tombe, durement, sa tête heurte le sol. Il reste là, étendu, sans mouvement. Le casque d'acier a roulé.

Les hommes ont vu la chute. Ils se tournent et s'effrayent. Là derrière git leur chef, leur lieutenant. Ils regardent en silence.

L'un d'eux rampe vers l'arrière et appelle celui qui est tombé. Cela résonne anxieusement, comme une imploration. Pas de réponse, pas de mouvement ! L'homme s'approche encore. « Le lieutenant est mort, s'écrie-t-il à ses camarades, coup à la tête ».

Alors le sang ne fait qu'un tour chez les hommes. Le caporal chef serre les dents et crispe le poing : « nous te revaudrons ça, Français », grince-t-il. Et à nouveau ils rampent en avant, le caporal-chef en tête. Il montre, sur la gauche, avec la main légèrement soulevée : « c'est là qu'ils sont, nous les aurons, en avant ».

Tout à coup, il s'arrête. Devant lui, dans une partie de tranchée dont le bord est complètement écrasé par les obus, les coups pleuvent. Il faut pourtant y passer. Il n'y a pas le choix, aucun détour possible.

« Allez, dit le caporal-chef, nous aurons de la chance. Sautez vite avant que l'ennemi s'en aperçoive ». Il se retourne pour montrer à celui qui le suit l'origine du feu ennemi. Mais il n'y parvient pas. Il tréssaille, pivote sur lui-même, s'agrippe à l'air avec les mains comme s'il cherchait un appui sur quelque chose et se garantir de la chute dans l'éternité. Sa bouche s'ouvre sur un râle. Ses yeux se révulsent. Le jour qui tombe rapidement boit le reste de ses dernières heures.

Le brouillard monte. Il étend son opacité sur la campagne. Alors l'ordre arrive : « En avant. Aux positions de départ ». Les pionniers soulèvent leurs camarades qui sont tombés et les ramènent là où ils sont partis pleins de joie au combat et défiant la mort. Et la nuit tombe, fraîche, lourde, tranquille. un jour nouveau se lève encore. A nouveau

les mitrailleuses crépitent et à nouveau les salves des canons lourds ébranlent le ciel. A nouveau, le fort des Sarts qui se défend avec ténacité est sous les bombes. Peu à peu, le feu des défenseurs se ralentit. Les créneaux deviennent muets. La tourelle à éclipse ne se soulève plus, ne s'abaisse plus⁽⁵⁾.

« Assaut ». Pour une deuxième fois l'assaut ! Une fois encore les pionniers sautent aux réseaux, les arrachent les uns après les autres, sautent en avant. Pas à pas, ils avancent. Aucun coup ne claque contre eux. L'ennemi ne se défend plus⁽⁶⁾.

Les fusées vertes et blanches sifflent dans l'air, s'alternant sans arrêt. C'est à peine si les armes lourdes peuvent allonger leur tir à la cadence demandée par ces signaux rapides. Maintenant le bloc est atteint. Derrière lui se trouve un obstacle anti char. C'est une table de la destruction qui s'offre aux yeux des pionniers assaillants. Sur la terre bouleversée, il y a des pierres, des armes, des cadavres, mais le dernier obstacle est écarté.

Et les coupoles sont là, proches à les saisir. L'une est à moitié sorti⁽⁷⁾, les créneaux baillent. Les pionniers étaient arrivés ; des grenades à mains, en une charge massive, volent dans la tourelle. Elles y détonnent avec un bruit sourd de tonnerre. La fusée tourbillonne, la flamme jaillit.

Et maintenant un homme est en haut, sur la coupole. Il lève la main avec le pistolet lance-fusées et tire deux feux blancs, l'un après l'autre.

Les hommes de l'autre « stossstrupp » étaient là aussi. Sans pertes nouvelles, ils s'introduisent dans l'ouvrage. Maintenant, ils se précipitent, crient, crient, se secouent les mains énergiquement.

Victoire

Des prisonniers sont emmenés ; hommes aux visages pâles sur lesquels l'effroi de la mort a laissé ses traces ; beaucoup de blessés parmi eux ; sans volonté, abattus, ils passent devant nous, leur uniforme couleur de terre, usés et déchirés. Après la plus courageuse défense, ils doivent se plier devant la force,

devant le droit du plus fort.

Au soir de la victoire arrive le calme convoi des camarades avec les morts. Ils vont coucher, pour le repos éternel, tout contre le mur de l'antique forteresse de Maubeuge.

Ils entrèrent en vainqueurs dans le fort des Sarts, sur lequel flotte, rouge dans le crépuscule, la fière bannière du grand Reich allemand.

Sources : Archives municipales de Maubeuge, archives Racines et Patrimoine.

(1) Abri de campagne construit par les troupes d'intervalles, en arrière des Sarts, à la côte 140, et qui servait de soutien en fournissant des feux sur la gorge de l'ouvrage des Sarts. La position étant attaquée à revers et les intervalles n'étant pas tenue par nos troupes, partout les allemands purent utiliser les abris de tir qui avaient été construits par nous, en arrière de nos blocs pour agir contre les assaillants attaquant la gorge des ouvrages.

(2) Le lieutenant Louis Debretz vient d'être tué dans sa tourelle et deux de ses hommes grièvement blessés.

(3) Ces mitrailleuses n'étaient en réalité que 4 FM. L'ennemi attaquant par la gorge, seuls les FM de caponnières et de défense de porte pouvaient agir, avec les tourelles tirant sur tous azimuts. Aucun des créneaux latéraux ne put être utilisé, l'ennemi s'étant tenu hors de l'action de feu possible des créneaux.

(4) Trois fusils mitrailleurs de Héronfontaine

(5) C'est le 23 mai matin. Extrait du rapport du capitaine Leduc, commandant l'ouvrage des Sarts : « le 23 mai, vers 4h30, le tir ennemi reprend sur Héron(fontaine) et sur les Sarts ; j'ai l'impression que les canons qui ont liquidé Boussois et la Salmagne sont maintenant sur nous. Vers 5h, la tourelle à éclipse prend à partie des infiltrations à 5 ou 600 mètres. A 5h30 un violent coup de plein fouet cale la tourelle qui ne peut plus être éclipsee ».

(6) Extrait du journal de bord du commandant de l'ouvrage : « les coups à longue portée sont courts d'environ de 50 mètres. Ils créent devant l'ouvrage de gros nuages de poussière et de fumée. Le but de ces tirs est sans doute de permettre à l'infanterie d'approcher ? Les hommes s'énervent de ne rien voir. Pour les calmer, je fais cesser le tir pendant cette averse de feu. Il est d'ailleurs inutile de tirer dans cette fumée et avec des armes sur rotules dont les rotules ne fonctionnent plus. Les cloches elles-mêmes prises à partie à très courte distance résistent aux obus de plein fouet mais ne peuvent répondre ».

(7) Extrait du journal de bord du commandant de l'ouvrage : « Il est 11 heures. Les gros canons se taisent et au même instant, les allemands sont dans le fossé du fort. le chimiste crie l'alerte aux gaz. Ces gaz doivent provenir des pétards et des grenades lancées par les entrées démolies. Pendant que l'on cherche à parer ce danger venant du dessus, la porte de secours du bloc 2, mince, saute. Les créneaux des cloches sont bouchés par l'ennemi, avec des sacs de terre. Il faudrait que l'on tire sur nous pour dégager les dessus. Mais qui le fera ? Nous sommes seuls ».

Un pétard démolit le FM de caponnière du bloc 1 au moment où le lieutenant Trojant le vérifie. C'est la fin ! J'ordonne de sortir les grenades. Les équipes sont placées aux entrées. Mais le fort, très solide encore au nord, à l'est et à l'ouest où l'ennemi n'attaque pas, est démoli au sud ».

LA DESTRUCTION DE MAUBEUGE

1940

La guerre est passé par là... , par le Chanoine J. Flament, archiprêtre de Maubeuge

« En 1914-1918, Maubeuge avait peu souffert. L'artillerie allemande avait écrasé les forts de la défense ; sur la ville, un petit nombre d'obus étaient tombés, et, quand, au départ de l'ennemi, les ponts avaient sauté, plusieurs maisons s'étaient écroulées. L'ensemble subsistait. Aujourd'hui, Maubeuge n'est plus qu'un tas de décombres, Y a-t-il une cité en France qui ait été frappée comme elle ? On peut se le demander.

Sans doute, les faubourgs, à l'exception du Pont-Allant et de la Route de Mons, ont été épargnés. Mais, à l'intérieur des murailles de Vauban, quelle désolation ! De la Porte-de-Mons à la Porte-de-France, l'œil n'aperçoit que ruines.

Quelques maisons habitables, les immeubles de la Poste, de la Banque de France, le collège municipal (ancien collège des Jésuites naturellement) et sa vieille chapelle (devenue la salle Sthrau), font encore figure. Et c'est tout. La ville haute a été surtout pilonnée ; les quartiers bas incendiés. Depuis 1471, où le roi Louis XI la livra tout entière aux flammes, Maubeuge n'avait pas connu pareille catastrophe.

L'église Saint-Pierre n'est plus. Consacrée par l'évêque de Cambrai, Mgr Belmas, le 29 juin 1825, elle avait remplacé celle que bombardèrent les Prussiens en 1815, après Waterloo. Elle n'aura duré que 125 ans. Seules, sont debout les quatre colonnes du péristyle. Abatues aussi les casernes de Vauban ; abattues, les solides constructions de l'antique et illustre chapitre des chanoinesses de Maubeuge ; brisées ou dévorées par les flammes, les belles boiseries Louis XVI, les grandes glaces qui avaient vu passer tant de filles nobles des meilleures familles de France, de Belgique, d'Allemagne, de Luxembourg : les Clermont-Tonnerre, les de Lannoy, les Hohenzollern, les

de Nédonchel... Réduits en cendres, l'hôpital Saint-Nicolas et les restes de son vieux cloître, et, çà et là, quelques maisons du XVII^e et du XVIII^e siècles.

Le désastre est complet. Seuls y auront échappé, sans doute, avec les reliques principales de Sainte-Aldegonde (patronne et fondatrice de la ville au VI^e siècle, quelques objets d'art enlevés avant la tourmente de fer et de feu.

Dans les ruines, un boucher, une marchande de légumes ont rouvert boutique pour la population réduite, revenue autour de la cité. A l'école Sainte-Aldegonde, 40 élèves suivent la classe.

Maubeuge est morte. Maubeuge, sans doute, revivra. Ou mieux, ce sera une autre ville, à tracer, à bâtir. Fasse Dieu qu'on n'y voie point relever certaines bâtisses affreuses érigées de 1919 à 1930, et qu'on nous y ménage espace, lumière et beauté. Souhaitons bon courage à ceux qui seront chargés de la reconstruction matérielle et morale. Plusieurs bons ouvriers du passé auront disparu ; qu'on nous permette de donner ici un souvenir ému au cher M. Wauquié, curé du Faubourg-de-Mons ; il ne verra que de là haut se relever les maisons et les âmes. »

Le vœu du chanoine Flament ne sera pas exaucé : Maubeuge sera reconstruite avec des bâtisses affreuses sorties de l'imagination d'un architecte dont on a donné le nom à un lycée de Maubeuge, pour que ne soit pas oubliée cette reconstruction ratée.

Les combats du 87^e RIF

17 mai au 31 aout 1940 - rapport d'un lieutenant

17 au 20 mai : mise en état de la défense de Maubeuge sur la lige principale de résistance de Taisnières sur Hon, au bois des Lanières sur la route internationale de Bavay à Givry (Belgique) et sur la ligne d'arrêt Le gros Chêne, La Longueville.

Exode des réfugiés belges et retraite dans un chaos indescriptible d'éléments de l'armée belge et de la 1^e armée.

Bombardement de La Longueville par l'aviation et l'artillerie.

La liaison est coupée avec PC de la 101^e DIF à la Longueville.

18 mai : les éléments légers d'infanterie allemands sont aux portes de Maubeuge : nous sommes pris à revers. Je vois le général Bejard et lui propose de rassembler tous les éléments anti chars dispersés revenant de Belgique pour organiser la défense sur place. Il accepte et avec le lieutenant Champenois essayons, mais en vain, munitions et essence faisant défaut.

Tirs de harcèlement et d'arrêt sur les ponts de la Sambre par notre artillerie divisionnaire.

19 mai : l'artillerie allemande riposte, notre PC est incendié. Nous sommes mitraillés en rase motte par l'aviation. Il y a de nombreuses victimes militaires et civiles. Nous rétablissons la liaison avec le PC du colonel du 87^e par motocycle. L'ordre est donné de porter notre PC dans le bloc de Riez de l'Erelle (situé sur la chaussée Brunehaut à Taisnières).

20 mai : on entend le combat à notre droite, la 1^e compagnie est en contact avec l'ennemi, et quelques engins blindés sont mis hors de combat. Le PC de bataillon se replie de Feignies dans le bois du Plantis.

Pendant les 8 mois qui ont précédés l'attaque de la Belgique, toutes dispositions avaient été

prises pour que les bataillons de forteresses du NE qui occupaient les petits blocs le long de la frontière franco belge, mais sur des fronts très étendus (un bataillon tout les 8 kms) fussent renforcés par des unités de campagne (un régiment d'infanterie pour deux CM de forteresse).

Des plans de feux avaient été établis en commun. Cet échafaudage s'écroulait du fait de la montée des armées en Belgique et du fait également que les éléments en retraite ne s'arrêtaient pas sur notre ligne pour réorganiser la défense.

D'autre part, l'ennemi arrive par le sud. Nos créneaux de tir sont axés vers l'est et l'ouest, nous ne possédons donc comme moyen de feu que les armes individuelles et pour les utiliser, il faut sortir des blocs. Nous sommes néanmoins décidés d'observer la consigne, se battre sans esprit de recul. Nous sollicitons l'ordre de sortir toutes les armes pour organisons la défense en rase campagne.

Vers le soir nous voyons passer quelques éléments dispersés du 26^e BCP.

Le PC du bataillon se replie à Taisnières sur Hon (NE de Bavay). A 19 heures, l'ordre de repli est donné pour tout le bataillon vers le Camp Perdu, mais faute de moyen de mobilité, nous sommes contraints d'abandonner une grosse partie du matériel de secteur (ces moyens avaient été réclamés en vain pendant 8 mois par le commandant Bouron).

Nos gros ouvrages (Salmagne, Bersillies, Crèvecœur, etc) subissent en vain les assauts répétés de l'aviation et de l'artillerie, et résistent.

21-22 mai : nous battons en retraite par Erquennes, Athis, Montigny sur roc, Audignies, Quiévrechain, Quarouble.

A Montigny, nous dispersons quelques mitrailleuses allemandes sur chenillettes venant de la direction de Bavay. Deux blessés.

je prends le commandement d'un groupe franc dont la mission est de forcer les passages. Ne possédant aucun renseignement, ni liaison, ni médecin, ni ambulance, nous sommes complètement isolés. Nous marchons de nuit. Le 22 au matin, nous atteignons l'Escaut devant Bruay. Les ponts ont sautés, les hommes passent sur des fragments de pont. Nous passons valenciennes occupé. Néanmoins, le commandant charge le lieutenant Dubois et moi-même de tenter passage par Valenciennes avec camionnettes et voitures de tourisme pour sauver le matériel. Nous réussissons et retrouvons l'EM de la 101^e DIF à Saint Amand les Eaux.

23 mai : nous retrouvons le commandant Bouron et le bataillon en forêt de Raismes (fosse Lagrange des mines d'Anzin).

Notre compagnie passe sous les ordres d'un bataillon du 1^e RI.

Le PC est à Bruay. Nous relevons une compagnie du 1^e RI en position sur un carreau de mine le long de l'Escaut.

Nous maintenons le contact avec l'ennemi, leur interdisant l'accès au canal. Nous avons l'appui d'une CA du 1^e RI. Nous faisons effectuer des tirs de nuit par mortiers de l'autre côté de l'Escaut. Il y a des pertes.

24 mai : nous sommes relevés dans la soirée par une compagnie du 1^e RI.

25-26 mai : Après une marche de nuit, nous relevons fin de la matinée du 25 sous un violent bombardement une compagnie de tirailleurs algériens (13^e RTA) en position dans des tranchées sur les pentes du fort de Maulde où nous restons jusqu'au lendemain soir.

Duel d'artillerie entre le 75 et le 155 du fort et de l'artillerie allemande, nous subissons des bombardements sévères de très gros calibres. Nous avons 4 tués, 4 blessés.

L'ennemi est pris sous nos feux et maintenu de l'autre côté de l'Escaut. Un ordre de repli nous arrive dans la soirée du 26 mai alors qu'il y a encore 5000 obus de 75 à tirer.

A cette date, les Allemands sont à Calais,

Ypres, Saint Omer, Henin. Retraite vers Lille dans la nuit et la matinée du 27.

27 mai : Nous sommes harcelés par l'aviation. Nous arrivons à Sainghin en Weppes vers 17 heures où nous devons rester jusqu'à minuit. Mais l'ordre de départ est donné à 20 heures, direction Mont des Cats. Le commandant Bouron nous donne l'ordre, à deux officiers et à moi-même, de partir en tête avec véhicules et personnel nécessaire pour sauver le matériel et deux blessés, lui devant suivre le reste du bataillon. Nous contournons Lille par le sud pour prendre à Lomme la route d'Armentières. Peu après, l'arrière de notre colonne est attaquée par des tanks et des mitrailleurs. Nous avons su plus tard que le commandant Bouron et une partie du bataillon n'avaient pu suivre et avaient été faits prisonniers dans les combats autour de Lille.

28 mai : nous atteignons Bailleul bombardé.

Nous partons en direction du Mont des Cats, mais il est impossible d'avancer dans les petits chemins encombrés de véhicules et de tanks. Nous sommes bombardé par l'aviation à deux reprises à Berthen en flammes ; un dépôt de munitions saute et coupe la route.

Un colonel de tirailleurs nous dit de partir en direction de Dunkerque. Nous suivons des colonnes de véhicules et passons par Watou, Houtkerque, Oostcappel bombardés. Nous atteignons les Moers dans la soirée où nous errons au milieu des chemins inondés, des camions anglais incendiés.

Voilà près de dix jours que nous avons quittés nos positions, dix jours de sommeil, sans ravitaillement. Nous n'avons plus rien à boire, que de l'eau de pluie.

29 mai : au matin, nous rejoignons la route d'Hondscoote, Ghyveline, mais nous sommes bloqués devant et derrière, dans un inextricable de véhicules et d'armes de toutes sortes. Les Anglais ont fait sauter les ponts du canal des Chats et du canal de Furnes, nous sommes dans l'obligation d'abandonner nos véhicules, notre armement lourd, nos cantines

et bagages.

Nous arrivons sur la plage de Bray Dunes en fin de matinée.

30 mai au 2 juin : nous errons sur la plage entre La panne et Malo terminus, nous voyons les anglais s'embarquer. Nous retrouvons les éléments du 87 et faisons le 30 une première tentative d'embarquement dans des barques anglaises en entrant dans l'eau jusqu'aux épaules. Mais, affolés, les hommes se noient. Nous donnons l'ordre de revenir sur la plage. mon capitaine me donne l'ordre d'établir une liaison avec l'unité supérieure. Après de multiples recherches, je trouve, au casino de Malo Terminus le lieutenant Champenois et plusieurs officiers de l'EM de notre division, qui a établi son terminus à Terminus puis ensuite à Malo centre. des vagues d'avions allemands survolent sans cesse le littoral et bombardent les embarcations et mitraillent la troupe. La DCA anglaise fait merveille et plusieurs avions sont abattus.

Le 31, l'embarquement des Anglais est terminé. La DCA est muette et nous ne voyons plus d'avions anglais. Les stukas allemands redoublent d'audace et nous assistons impuissants à la destruction de plusieurs bateaux chargés de troupe.

Deuxième tentative d'embarquement sur le port de Dunkerque, mais les torpilleurs sont surchargés et il nous faut revenir à Malo sous les bombardements.

Le PC du 87 (capitaine Casalta du 1^e bataillon, et capitaine Mantelan du 2^e bataillon) est à Malo, face au monument Guynemer. Avec une cinquantaine d'hommes qui restent de notre compagnie, nous nous installons.

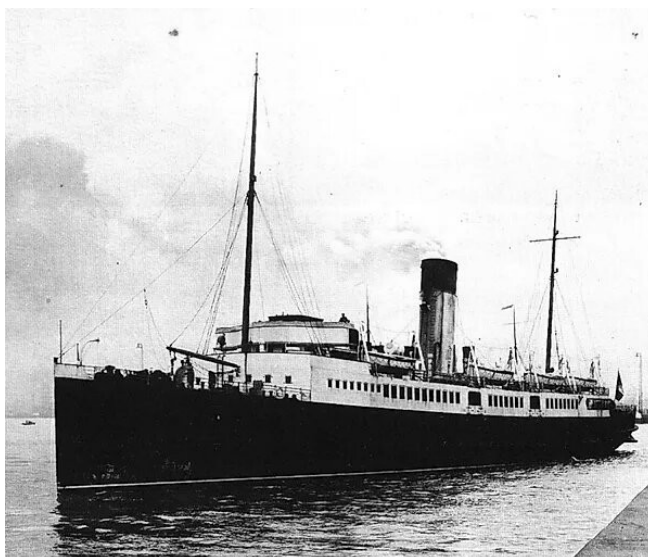
Le 1^e juin, non loin du fort des Dunes, je maintiens la liaison avec les PC régiments et division.

Le 2 juin, soumis à de violents bombardements, nous décidons de nous rapprocher et d'installer le cantonnement place Turenne. Pris sous un violent feu d'artillerie, nous avons 12 blessés, dont 3 grièvement. Nous évacuons sur le bastion 32 et Zuydcoote.

3 juin : A 4 heures du matin, nous sommes alertés pour une 3^e tentative d'embarquement sur la jetée est. A 6 heures, le contre ordre est donné, nous rentrons dans Malo, 2 blessés. A 9 heures on nous dirige de nouveau sur la jetée est, mais nous sommes stoppés sur la plage, où nous passons la journée dans des trous individuels. On fait sauter les pièces de marine des bastions.

A 11 heures du soir, nous embarquons sur la Cote d'Argent et partons avec un convoi où ont pris place l'amiral Abrial et le général Falgade.

Les officiers de marine font jeter à la mer armes et bagages pour éviter du poids.



Le Cote d'Argent

4 juin : A 9 heures, nous atteignons Folkestone. Débarquement. Embarquement dans des trains rapides qui nous amènent, via Londres, à 11 heures du soir à Plymouth. Sur le parcours, nous avons un ravitaillement copieux par la Croix Rouge anglaise. Accueil chaleureux, enthousiasme délirant de la population au passage des convois. Nous passons la nuit dans un Rest Camp.

5 juin : A midi, embarquement sur le croiseur auxiliaire El Kantara qui forme convoi avec le El DJEZAR et le Ville d'Alger, et 2 torpilleurs.

6 juin : A 9 heures, nous arrivons à Brest où nous débarquons à 14 heures. A 20 heures, nous embarquons dans des trains qui nous

amènent

7 juin : à 11 heures du soir à Lisieux, Orbec, La Chapelle, Gauthier, où nous arrivons avec les 125 hommes du 87^e (RIF) que nous avons sauvés de Dunkerque.

8 juin : nous retrouvons les officiers isolés embarqués quelques jours avant nous à Dunkerque.

9 au 10 juin : nous sommes rattachés à la 43^e DI et formons, avec les restes du 84^e, du 87^e et du 54^e RIF, le 54^e RI, colonel Deloure, commandant Paquet.

11 juin : au soir, les Allemands ayant franchi la Seine, nous recevons l'ordre de faire des barrages anti chars sur les routes. Un peu de flottement se manifeste dans la troupe encore exténuée et privée de l'armement nécessaire. A minuit, nous recevons l'ordre de replier en direction de Vimoutiers.

Nous cantonnons successivement à La Renouard les 12, 13 et 14 juin à Grisy le 15 où nous organisons la défense de la Dives. Nous sommes à Sassy le 16 où notre compagnie doit défendre le village en point d'appui fermé. On distribue des vêtements et de l'armement, quelques fusils, 5 cartouches par homme, un fusil mitrailleur et un chargeur par compagnie.

Nous recevons un nouvel ordre de repli.

17 juin : le midi nous arrivons à Martigny. Les Allemands sont signalés à Falaise. Nous ne recevons plus d'ordre et nous n'avons plus aucune liaison depuis ce matin. Nous ne savons pas où se trouve les PC de régiment et de bataillon. Les colonnes motorisées allemandes passent sur la route de Falaise à Condé sur Noireau. Nous envoyons une patrouille de 4 hommes à travers le bois pour reconnaître le chemin. Un tué.

Nous réunissons à échapper à une colonne motorisée allemande et arrivons à Bolleuil le 17 à 19 heures. Après une halte, nous reprenons la route à 19h30, mais à la sortie du vil-

lage nous sommes attaqués par de l'infanterie motorisée allemande.

je fais replier ma section sur 300 mètres pour organiser la défense, mais nous ne sommes pas suivis par les hommes privés d'armement. Après échange de quelques coups de feu, nous sommes dans l'obligation de mettre bas les armes fautes de munitions et de moyens de combat appropriés.

Fait prisonnier le 17 juin.

Evadé le 22 juin avec le capitaine Vennereau, commandant la 3^e compagnie du 87^e RI.

Arrivé à Paris le 28 juin.

L'armistice étant signé, nous nous présentons à Monsieur Chiappe à l'hôtel de ville qui nous conseille de rester sur place.

Passage de la ligne de démarcation le 30 août.

Arrivé à Limoges le 31. Démobilisé le même jour au centre de démobilisation du canton de Limoges Sud.

Liste non exhaustive des soldats du 87^e RIF mort pour la France :

- ♦ **ARNOLD Emile Henri.** Né le 20-02-1914 à Laneuveville-devant-Nancy (54). Mort pour la France le 19-05-1940 à Amfroipret (59).
- ♦ **AUQUIER Ernest Jules.** Né le 07-07-1905 à Taisnières-sur-Hon (59). Mort pour la France le 17-03-1941 à Sturgard (Allemagne).
- ♦ **BAUDSON Paul François.** Né le 11-04-1901 à Maubeuge (59). Mort pour la France le 19-05-1940 à Boussières sur Sambre (59).
- ♦ **BLAS Frantz.** Né le 26-10-1916 à Meurville St Rémy (59). Mort pour la France le 09-09-1944 à Düsseldorf (Allemagne).
- ♦ **BOURLA Paul Augustin.** Né le 08-03-1905 à Jeumont (59). Mort pour la France le 18-12-1942 à Spittal sur la Drave - hôpital des PG (Allemagne).
- ♦ **CHAPON Ernest.** Né le 31-07-1911 à Roussies (59). Mort pour la France le 15-05-1940 à Gommegnies (59).
- ♦ **DEBRETZ Louis.** Né le 11-01-1915 à Mazingarbe (62). Mort pour la France le 20-05-

1940 à Mairieux - fort des Sarts (59).

♦ **DEGAND Albert Marius**. Né le 05-03-1899 à Hautmont (59). Mort pour la France le 21-05-1940 à Maubeuge (59).

♦ **DEJARDIN Eugène François**. Né le 29-03-1904 à Avesnelles (59). Mort pour la France le 08-06-1940 à Lille - hôpital Saint Sauveur (59).

♦ **DELORME James Gaston**. Né le 03-03-1907 à Boussières sur Sambre (59). Mort pour la France le 20-05-1940 à Elesmes (59).

♦ **DELPLANQUE Jean Albert**. Né le 08-06-1901 à Jeumont (59). Mort pour la France le 20-03-1944 à Muhlberg sur Elbe (Allemagne).

♦ **DELSARTE Auguste**. Né le 09-11-1913 à Solesmes (59). Mort pour la France le 10-07-1943 (?).

♦ **DELVAL André Louis**. Né le 30-12-1917 à Saint Saulve (59). Mort pour la France le 21-03-1940 (?).

♦ **DESCHRYVER Félicien Xavier**. Né le 26-05-1907 à Maubeuge (59). Mort pour la France le 10-12-1943 à Maubeuge (59).

♦ **DESSE Usmar Adolphe**. Né le 11-07-1910 à Maubeuge (59). Mort pour la France le 06-1940 (en Normandie, 14 - Calvados).

♦ **D'HOOREN René Julien**. Né le 12-10-1917 à Dunkerque (59). mort le 21-01-1971 à Coudekerque-Branche (59).

♦ **DOLET Raymond**. Né le 10-08-1909 à Louvroil (59). Mort pour la France le 16-05-1940 à Maubeuge (59).

♦ **DUCHESNE François Marie**. Né le 30-04-1901 à Bolazec (29). Mort pour la France le 02-06-1940 à Dunkerque (59).

♦ **DUPIRE René Jules Constant**. Né le 11-06-1904 à Denain (59). Mort pour la France le 21-05-1940 (59).

♦ **EMERY Henri Zéphirin Ghislain**. Né le 11-06-1910 à Jeumont (59). Mort pour la France le 25-05-1940 à Lecelles (59).

♦ **EYNAERT Alfred Emile Charles Joseph Ghislain R.** Né le 26-05-1914 à Boussois (59). Mort pour la France le 05-04-1941 à Hohenstein (Allemagne).

♦ **FREMAUT Désiré**. Né le 17-04-1914 à Trith-Saint-Léger (59). Mort pour la France le 13-05-1940 à Maubeuge (59).

♦ **GAMEZ Léon Auguste**. Né le 08-03-1915 à Sommaing (59). Mort pour la France le 21-05-1940 à Saint Waast (59).

♦ **GERBEAUX Alfred**. Né le 08-03-1918 à Paris (75). Mort pour la France le 09-11-1939 à Maubeuge (59).

♦ **GOFFIN Alfred Camille**. Né le 12-03-1906 à Poix du Nord (59). Mort pour la France le 08-08-1941 à Hohenstein (Allemagne).

♦ **GOURNAY Joseph Sylvain Maurice**. Né le 14-01-1911 à Herlin le Sec (62). Mort pour la France le 21-05-1940 à Amfroipret (59).

♦ **GUIDEZ Désiré**. Né le 22-01-1915 à Cambrai (59). Mort pour la France le 20-05-1940.

♦ **HALLEZ Pierre Charles Oscar**. Né le 27-11-1912 à Bertry (59). Mort pour la France le 02-06-1940 à Malo-les-Bains (59).

♦ **HARBONNIER Jean Eugène**. Né le 30-06-1901 à La Longueville (59). Mort pour la France le 05-1940 à Dunkerque (59).

♦ **HEPTIA Michel**. Né le 19-03-1915 à Lecelles (59). Mort pour la France le 19-05-1940 à Maubeuge (59).

♦ **HESCOTTE Adolphe**. Né le 06-01-1914 à Neuf Mesmil (59). Mort pour la France le 01-06-1940 à Zuydcoote (59).

♦ **HIANNE Roger**. Né le 01-02-1908 à Feignies (59). Mort pour la France le 02-06-1940 à Zuydcoote (59).

♦ **HOLIN André Ernest**. Né le 28-10-1912 à Watten (59). Mort pour la France à Watten (59).

♦ **HOUSIER Jean Eugène**. Né le 06-04-1903 à Marle (02). Mort pour la France le 31-05-1940 à Zuydcoote (59).

♦ **HOUYEZ Arthur Jean Baptiste**. Né le 03-03-1903 à Lille (59). Mort pour la France le 09-05-1945 à Leitmeritz (Tchécoslovaquie).

♦ **HUVELLE Lucien**. Né le 22-12-1911 à Raucourt (59). Mort pour la France le 16-07-1943 à Dusseldorf (Allemagne).

♦ **JOYE Augustin**. Né le 02-10-1917 à Estai-

res (59). Mort pour la France le 22-05-1940 à Landrieres (59).

♦ **KLOTZ René Joseph.** Né le 07-03-1917 à Viviers (07). Mort pour la France le 20-05-1940 à Maubeuge (59).

♦ **LAGARDE Bernard René Roger.** Né le 04-09-1902 à Cahors (46). Mort pour la France le 03-03-1942 à Köttingbrunn (Allemagne).

♦ **LALAU Jean Pierre.** Né le 24-08-1907 à Lille (59). Mort pour la France le 21-05-1940 à Saint Wast la Vallée (59).

♦ **LAMBOUR Paul.** Né le 29-03-1906 à Le Quesnoy (59). Mort pour la France le 20-05-1940 à Mecquignies (59).

♦ **LEBON Marc Amédée.** Né le 02-03-1907 à Vieux Condé (59). Mort pour la France le 07-04-1945 (Allemagne).

♦ **LEMAIRE Paul Cyriaque.** Né le 21-11-1900 à St Quentin (02). Mort pour la France le 20-05-1940 à Gognies-Chaussée (59).

♦ **LEROY Paul.** Né le 12-07-1913 à Angers (49). Mort pour la France le 22-01-1945 à Ueekermunde (Allemagne).

♦ **LESAGE Jean Charles Louis.** Né le 17-07-1911 à Rébicourt (59). Mort pour la France le 17-05-1940 à Avesnes-sur-Helpe (59).

♦ **LEVREAU Louis.** Né le 04-08-1904 à Gussignies (59). Mort pour la France le 27-05-1940 à Saint-Amand-les-Eaux (59).

♦ **LIENARD Joubert Joseph.** Né le 15-03-1910 à Fergnies (59). Mort pour la France le 27-05-1940 à Lecelles (59).

♦ **MAGNIER André Louis Désiré Joseph.** Né le 11-02-1917 à Rinxent (62). Mort pour la France le 02-01-1941 à La Tronche (38).

♦ **MARTINACHE Emile Georges.** Né le 25-05-1917 à Calonne-Ricouart (62). Mort pour la France le 03-08-1941 à Loos-en-Gohelle (62).

♦ **MATHIERE Louis Jean Auguste.** Né le 25-07-1917 à Rosendaël (59). Mort pour la France le 16-02-1945 à Roslingen (Allemagne).

♦ **MERIL Joseph Célestin.** Né le 07-03-1907 à Osse (35). Mort pour la France le 08-08-1940 à Doullens (80).

♦ **MEUNIER Paul Henri.** Né le 11-08-1918 à

Blaringhem (59). Mort pour la France le 24-05-1940 à Wagnies le Petit (59).

♦ **MICHEL Albert.** Né le 12-06-1919 à Sartrouville (78). Mort pour la France le 27-05-1940 à Hélesmes (59).

♦ **PHILIPPE René Camille Charles.** Né le 25-03-1905 à Ferrière la Grande (59). Mort pour la France le 22-08-1940 à Dorsten (Allemagne).

♦ **PIERQUIN Emile Aimé.** Né le 03-12-1908 à Selleries (59). Mort pour la France le 20-05-1940 à Commegnies (59).

♦ **RICHE Raymond Emile Désiré.** Né le 17-11-1913 à Dainville (62). Mort pour la France le 29-05-1940 à Nordausques (62).

♦ **ROUSSEAU Paul.** Né le 06-02-1911 à Bettrechies (59). Mort pour la France le 05-1940 à Saint-Malo (35).

♦ **SEEUWS Raoul.** Né le 28-06-1914 à Maubeuge (59). Mort pour la France le 19-05-1940 à Hautmont (59).

♦ **TELLIEZ Ernest.** Né le 26-04-1907 à Banteux (59). Mort pour la France le 07-11-1942 à Zanss Landeck (Allemagne).

♦ **TONDEUR André.** Né le 18-05-1915 à Saint Python (59). Mort pour la France le 30-05-1940 à Lambersart (59).

♦ **TROUSSET Louis Joseph.** Né le 07-05-1904 à Quéant (62). Mort pour la France le 25-05-1940 à Lecelles (59).

♦ **VANHOUTTE Robert Emile.** Né à Tourcoing (59). Mort pour la France (59).

♦ **VOITURIEZ Jacques Edouard Marie Joseph.** Né à Cambrai (59). Mort pour la France le 19-05-1940 à Bermeries (59).

♦ **WARGNY Romuald Henri Joseph.** Né le 09-05-1909 (59). Mort pour la France le 03-05-1945.

♦ **WIDIEZ François Gaston Louis.** Né le 12-08-1908 à Douai (59). Mort pour la France le 18-01-1945 à Teppliz Schonau (Allemagne).

Floyon : Deux crimes dans la même ferme, à neuf ans d'intervalle

1892-1901

1) Un mari qui tue sa femme. — Jeudi 4 juillet 1901, à la suite d'une discussion avec sa femme, un sieur Bertrand Jules⁽¹⁾ lui a tiré un coup de fusil et lui a fracassé le tête. L'état de la victime est désespéré.

Il était onze heures du soir quand le crime a été commis. Les époux Bertrand sont cultivateurs au hameau des Basses-Zones⁽²⁾.

Jules-Edmond Bertrand est âgé de quarante-cinq ans ; il a les deux jambes paralysées.

En service commandé, étant au régiment, il eut les jambes gelées. Il obtint une pension de 700 francs par an. Il épousait, il y a environ 17 ans, Vénérande Meurant, de Cartignies, aujourd'hui âgée de 35 ans ; de cette union sont nées deux fillettes âgées actuellement de 13 et 15 ans, Rose et Hélène.

Les premières années furent heureuses pour les époux Bertrand. Mais au bout d'un certain temps, l'inconduite de la femme devenait notoire. Des scènes éclatèrent et se renouvelèrent souvent. Ces jours derniers la femme au cours d'une de ces scènes déclarait à son mari qu'elle avait pour amant un sieur X..., qu'elle le garderait et qu'elle se moquait de lui.

Jeudi, vers neuf heures du soir, la femme Bertrand rentrant chez elle, trouva son mari couché. Elle le traita de « lâche, coquin, cul-de-jatte », etc., etc., puis elle lui dit qu'elle ne pouvait pas dormir à côté de lui, qu'il fallait qu'il déguerpisse.

— Tu vas me f... le camp du lit, lui dit elle. Tire-toi de là, sans patte, sans cœur, bougre de lâche, tu me dégoûtes ! Ah ! tu te figures que vous m'empêcherez d'aller voir X..., tu te trompes et eux aussi, j'irai quand même !

Bertrand, qui s'était levé et poussé au paroxysme de la colère, saisit son fusil et tira sur sa femme assise sur une chaise, au jugé, car il n'y avait pas de lumière. Il atteignit sa femme à la face gauche, et lui fracassa la mâchoire. La femme Bertrand dont la blessure est excessivement grave, eut encore la force de remonter sur son lit où elle perdit énormément

de sang. Le meurtre accompli, Bertrand alla trouver ses deux fillettes qui s'étaient réveillées au bruit de la détonation et leur dit au revoir, leur recommandant d'aller chez leur grand-mère, qui habite un logement contigu.

Il attela son chien à sa voiture et se rendit à Avesnes, où il alla à la gendarmerie se constituer prisonnier. Il était une heure du matin.

Le gendarme Guedet vint lui ouvrir la porte et l'introduisit au bureau où se trouvaient MM. Collin, lieutenant, et Laporte, maréchal des logis, à qui il fit la déclaration de son crime.

Le maréchal des logis Laporte et le gendarme Guedet partirent pour Floyon. Ils arrivèrent vers 2 h. 1/2 à la maison où le meurtre avait été commis.

La maison était déserte. On alla chez la mère de Bertrand et l'une de ses filles vint apporter de la lumière à la gendarmerie qui put procéder aux premières constatations. On envoya aussitôt le gendarme Guedet à Cartignies, afin de télégraphier au parquet et ramener M. le docteur Leblanc qui arriva aussitôt et fit à la victime un pansement sommaire en attendant l'arrivée du parquet.

Vers six heures du matin, le parquet d'Avesnes et le docteur Girard, médecin légiste, se transportaient à Floyon, où ils arrivèrent vers 7 heures 1/2.

Bertrand, dans une autre voiture, a été également conduit à Floyon pour la confrontation.

A son arrivée, les deux fillettes lui sautèrent au cou en disant : Papa, mon pauvre papa, mais sans faire allusion à leur mère.

La confrontation terminée, on fit changer de linge à la femme Bertrand et on la replaça sur son lit. L'état de la victime est désespéré, et, selon le médecin-légiste, ses heures sont comptées.

Au moment où Bertrand remontait en voiture pour rentrer à Avesnes, suivi par le parquet un grand nombre de personnes présentes pleuraient en le voyant partir et en disant : « Pauvre Bertrand ! »

Détail curieux ; on remarque à gauche de la maison une pierre tombale qui rappelle le meurtre dont fut victime le père de Bertrand par un sieur Fauconnier. Elle porte cette inscription : « Adolphe Bertrand, 64 ans, tué le 9 juillet 1892 ». (Voir article suivant.)

Liberté provisoire

Le 15 juillet 1901. Le sieur Bertrand a été remis en liberté ce lundi 15 juillet. Il a trouvé, à sa sortie de prison, le frère de sa femme qui était venu le chercher en voiture.

Après avoir embrassé ses enfants et sa vieille mère, Il s'est fait conduire sur la tombe de sa femme ; il paraissait extraordinairement ému.

Le jugement

FLOYON (Nord). — La Cour d'assises de Douai avait à juger samedi (16 novembre 1901), Jules⁽¹⁾ Bertrand, 45 ans, né à Cartignies, demeurant à Floyon, qui en juin dernier abattait d'un coup de Lefauchaux, sa femme Vénérande Meurant avec qui il vivait depuis longtemps en mésintelligence

Il n'a jamais encouru de condamnation. Conformément aux décisions du jury, la Cour a prononcé l'acquittement de Bertrand et a en conséquence, ordonné sa mise en liberté immédiate. De frénétiques applaudissements ont éclaté dans le fond de la salle. On a crié : « Vive le jury ! » A la sortie du Palais se pressait une foule considérable qui a tenu à manifester sa sympathie au malheureux infirme que deux amis transportaient dans la loge du concierge. Là, ses deux filles, Hélène et Rose, et sa vieille mère l'ont entouré et réconforté.

(1) Il se nommait BERTRAND Léon Adolphe, né le 18 décembre 1855 à Cartignies, fils de Bertrand Alphonse Adolphe et de Hélène Bonnemaïson. Il a épousé MEURANT Vénérande à Floyon, le 23 mars 1885. Soldat au 12^e régiment d'artillerie, il avait obtenu une pension de retraite de 6^e classe le 8 décembre 1878. Il est décédé le 18 octobre 1910 à Floyon.

(2) le hameau des Basses-Zones, dépendance de Floyon, est composé de sept fermes, dont l'une est occupée par Camille-Omer Boucher, sa femme, âgée de 38 ans, et leur fille de 5 ans.

2) Assassinat à Floyon le 9 juillet. Audience du 24 novembre 1892. Camille-Omer Boucher, âgé de 31 ans. né dans l'arrondissement d'Avesnes, cultivateur à Floyon, au hameau

des Basses-Zones étant un peu pris de boisson, avait cherché querelle à sa femme, à diverses reprises, pour des motifs futiles.

Vers six heures du soir il lui enjoignait de quitter la maison, et elle s'enfuyait avec sa petite fille pour échapper aux violences de son mari.

Mais Boucher la poursuivit, proférant contre elle des menaces de mort, et demanda même à une voisine, la veuve Belle, un couteau pour tuer sa femme. Comme cette arme lui fut refusée, il revint chez lui et se munit d'un couteau de boucher.

En passant devant la cour du sieur Bertrand, son voisin, il y pénétra et le frappa mortellement en lui plongeant son arme dans la poitrine.

Boucher, immédiatement arrêté, a déclaré avoir tué Bertrand parce que, dans l'après-midi, il l'aurait surpris en compagnie de sa femme. Durant l'information, il a persisté à dire que tel avait été le mobile de son crime : mais il a déclaré avoir agi sous l'empire d'une hallucination, que son état de surexcitation pourrait seul expliquer. La femme Boucher jouit, en effet, d'une excellente réputation à Floyon. où sa conduite n'a jamais, au dire de son mari, donné lieu à aucun reproche.

Le médecin-légiste a constaté que la mort de Bertrand était le résultat d'une hémorragie foudroyante causée par un coup de couteau au-dessous de la clavicule gauche. Boucher est condamné aux travaux forcés à perpétuité.

Boucher a du faire appel et reconnu non coupable, bien qu'aucun jugement n'ait été trouvé. Ses états de service militaire indiquent sa condamnation, mais aussi un changement d'adresse le 28 septembre 1902 (Floyon, hameau du Reteau), avant sa libération du service militaire le premier septembre 1906.

Il est présent au mariage de sa fille Yvonne Laure le six janvier 1912 à Charleville Mézières où il demeure. Il habitait peu avant à Vriigne aux Bois.

LAPOSTOLLE Alexandre Ferdinand Léonce

1749-1831

LES GRANDS FRANÇAIS

Des ruines de Maubeuge VA SURGIR une artère nouvelle : **la rue Lapostolle**

Et justice sera rendue, près de deux cents ans après
sa naissance, au chimiste inconnu qui fut à l'origine
de la conquête de l'air

le Petit Journal du 16/07/1941

Nous disions un jour que la département de l'Eure arrivait en tête du douloureux palmarès des régions de la France martyre. Nous savions aussi que parmi les villes détruites, Maubeuge occupait la première place. Le dire n'est rien. Bien plus émouvant est de voir, dans ce pays, une fois de plus dévasté, renaître la vie, avec patience, obstination de ces ruines accumulées ; de ces ruines où il y a encore quelques mois, seul un écriteau témoignait que Maubeuge eut là, dans ces ruines où les habitants rapatriés m'ont pas pu, dans certains quartiers, déterminer l'emplacement de leurs maisons et les angles des rues.

— Ici, nous dit un ancien conseiller municipal, se trouvait, jadis la « Petite Rue »... Elle deviendra la rue Lapostolle. Puisqu'on nous dit que la France blessée a besoin de rassembler ses valeurs spirituelles, il serait bon de savoir se souvenir de celles du passé, à qui l'on n'a pas toujours rendu l'hommage qu'elles méritaient... Et c'est bien le cas de Lapostolle qui découvrit, Monsieur, tout simplement, « la transformation du gaz de houille pour le gonflement des montgolfières », et qui occupe par conséquent une place de choix à l'origine de la conquête de l'air.

— Je dois avouer, dis-je, que jamais je n'avais entendu ce nom là...

— Parbleu ! Cherchez-le dans un dictionnaire. Et si vous l'y trouvez, je vous donne un gigot sans ticket.

De l'apothicaire aux Chartreux

— Mais, reprend mon interlocuteur, M. Bouchez est plus qualifié que moi pour parler de Lapostolle, car il s'est fait le champion de la mémoire de ce grand savant. M. Bouchez, pharmacien supérieur, et professeur à l'école de médecine d'Amiens, a trouvé dans la pétale de la Somme des traces indiscutables de l'œuvre du grand chimiste que ses contemporains ont si mal récompensé.

Lapostolle, nous dit-il, est né à Maubeuge, le 20 décembre 1749. On trouve peu de chose sur lui dans les archives de notre ville. On sait néanmoins qu'ayant perdu, son père à 12 ans, il fut mis par sa mère en apprentissage chez un apothicaire. A 14 ans, il fut dirigé sur Paris où il entra dans deux officines et tout en servant la clientèle, il apprit tout seul la physique et la chimie. Ces sciences étaient alors en plein début. Hélas ! Un amour malheureux l'éloigna, provisoirement de l'étude et il se réfugia à Moulins où il entra dans un couvent de Chartreux.

— Et c'est en robe de bure qu'il monta son laboratoire ?

— Non. Il quitta le couvent bien tôt, moralement reconforté ; reprit ses études et se fixa, vers les 25 ans, à Amiens (en mars 1773). Il y resta jusqu'à la fin de ses jours. Pour avoir le droit d'exercer sa profession, il fut obligé de passer des examens devant le jury des

le 20. decr 1749 a été baptisé 11
ferdinand leonce fils de
théodore et d'emma fille de
et de Saline Joseph fontaine
contenu de cette paroisse
Monsieur Alexandre Joseph
et chanoine marriaux la
jeune ferdinand leonce barthe tout
jeune de cette paroisse le pere
et ont tout Signé A. J. Lapos
jeune ferdinand leonce barthe
A. J. Coulaume
qui et suscopie

Acte de naissance d'Alexandre Lapostolle le 20 décembre 1749 à Maubeuge

apothicaires amiénois, qui, seul, pouvait déclarer si Lapostolle était, comme dit Molière, « dignus intrare... »

— « In nostro docto corpore... ».

— L'affaire n'alla pas sur des roulettes. Ces juges sévères et jaloux de la renommée locale du jeune savant lui tinrent la dragée haute. Il fut recalé plusieurs fois ; conscient de sa valeur, il s'obstina, et d'ailleurs eut raison de ses bourreaux par la bonne humeur, en les invitant à forces beuveries et délices panta-gruéliques...

— Heureux temps !

« Il mériterait mieux... »

— Lapostolle, poursuit M. Bouchez, atteint son apogée en 1777. Dans une salle du couvent des Jacobins, il ouvre un cours public de physique et de chimie. On courait à ses leçons comme à une fête. Toute la ville s'y pressa. On y vint de Paris ! En même temps, il installa ses premières fabriques d'acide nitrique, chlorhydrique et sulfurique, mit au point le tannage du « safran bâtard », devenu indispensable dans la tannerie, et, surtout, étudia, le moyen d'épurer le gaz de houille pour l'adopter aux montgolfières.

— Combien d'aéronautes s'en doutèrent !

— Hormis ceux de l'époque, fort peu... Mais vous doutez-vous, en mangeant votre pain quotidien, que Lapostolle fit de sensationnelles découvertes sur la carie du blé et l'art de la guérir ? A tel point qu'il dut accepter de faire des cours de meunerie et de boulangerie pour que ses travaux fussent profitables à tous, en cette époque où la presse était nulle, et les ondes inconnues !

Lapostolle, en vérité, fut un bienfaiteur de l'humanité, un vulgarisateur, un indépendant à l'esprit ouvert, qui n'eut qu'un tort : celui de travailler en ne se souciant ni de la gloire, ni de la publicité

— Il mourut à quel âge ?

— 82 ans... Dans huit ans sonnera le deuxième centenaire de sa naissance. Entre nous, à ce moment, là, sa mémoire et ses services mériteraient mieux qu'une plaque à un coin de rue...

Nous n'ajouterons rien aux fortes paroles de M. Bouchez. Sinon que d'autres esprits, en France d'hier, ont connu d'aussi injustes oublis.

Certains pays étrangers ont jalousement entretenu le sentiment de leurs valeurs nationales. Nous, nous les avons maintes fois gaspillées, et nous ne les savons que trop.

Alexandre Ferdinand Léonce Lapostolle est né à Maubeuge le 20 décembre 1749, fils d'André et de Sabine Fontaine. Il étudie au collège de Maubeuge, sa ville natale, et se découvre une passion pour l'herboristerie. Il passe deux années d'apprentissage auprès d'un apothicaire

Il est tout près de passer à côté de sa vocation. Un désespoir amoureux l'amène à effectuer une retraite dans un cloître des Chartreux, à Moulins. Il finit son compagnonnage aux côtés de Cadet de Vaux. C'est sur les conseils du savant parisien que le jeune chimiste se rend, muni d'une solide lettre de recommandation, chez le maître-apothicaire Vallot, dont il épousera la fille, Marie Jeanne (décédée à Amiens le 28 janvier 1824), de laquelle il n'aura pas d'enfant. Il n'aura pas d'enfant.

La venue de Lapostolle à Amiens fut fraîchement accueillie par ses collègues et donna lieu à des incidents relatés dans le curieux arrêté qui est transcrit page suivante, prouvant que les anciennes corporations étaient parfois aussi intolérantes que nos modernes syndicats.

Quelques mois avant de mourir, il lègue à la ville d'Amiens son cabinet de physique, de chimie et de minéralogie. Il décède le 18 décembre 1831 à Amiens. Il est inhumé au cimetière de la Madeleine, dans la partie réservée aux « Bienfaiteurs » d'Amiens.

Ce tombeau, réalisé par les frères Duthoit, inscrit au titre de Monuments Historiques en 1986, a été restauré par l'association des Amis de la Madeleine. Il contenait trois dalles funéraires surmontant les tombes individuelles du chimiste, de sa sœur et de sa femme, qui ont aujourd'hui disparu.

La difficile installation d'Alexandre Lapostolle à Amiens. Condamnation de l'assemblée des apothicaires.

Extrait du Registre du Conseil d'Etat : Vu au Conseil d'Etat du Roy la requête présente au icelui par Alexandre-Ferdinand Lapostolle, immatriculé au nombre des Apothicaires, de la Ville d'Amiens» contenant qu'après avoir fait un temps d'apprentissage et de compagnonnage de l'état, d'apothicaire à Paris et après en avoir obtenu le Brevet, et est venu se fixer à Amiens, où il est entré au mois de mars mil sept cent soixante treize en qualité de garçon chez le sieur Vallot, apothicaire de cette ville, dont il a épousé depuis la fille. Dans la vue de parvenir à son établissement, il s'est présenté au mois de septembre suivant avec son beau-père à l'Assemblée des Apothicaires qui avaient été convoqués à son sujet; mais tout se borna à exiger la légalisation de son brevet, et cependant on exigea une somme de douze livres qui fut distribuée à l'instant entre les membres présents ; le trente du mois de septembre, nouvelle assemblée ; sur la représentation de son brevet légalisé il fut immatriculé et il paya encore, douze livres; non contents de cette somme, les maîtres exigeaient un repas, que le suppléant paya le même jour, et avait lieu de se flatter après ces préliminaires et l'Assemblée tenue pour la présentation, que rien ne tarderait sa réception ; mais, après avoir attendu quelque temps, il sollicita de nouveau les maîtres de l'admettre au chef-d'œuvre. Forcé par les retards affectés des maîtres apothicaires et par les demandes exorbitantes qu'ils lui faisaient, le suppléant s'était adressé aux officiers municipaux de ladite ville et juges de police; il était autorisé par leur sentence du sept janvier mil sept cent soixante quinze à continuer les preuves de sa capacité par devant les maîtres de cette ville de jurande qu'il voudrait choisir; la même sentence a condamné les apothicaires à restituer les sommes par eux indûment exigées. Ceux-ci en ont interjeté appel, comme il est évident qu'ils ne cherchaient qu'à fatiguer et épuiser le suppléant en lui faisant subir plusieurs degrés de juridic-

tion, et que d'ailleurs, le suppléant est parfaitement en règle et muni de certificats qui ne laissent rien à désirer sur son aptitude à exercer la profession d'apothicaire, et a recouru aux bontés et à l'autorité de Sa Majesté pour qu'elle daigne de faire cesser un pareil abus. Requéant à ces causes, le suppliant, qu'il plut à Sa Majesté lui permettre d'exercer en la ville d'Amiens la profession d'apothicaire, défendre à toutes personnes d'y mettre aucun obstacle et empêchement à peine de tous dépens, dommages et intérêts, en conséquence ordonnons aux Maîtres apothicaires de ladite ville d'Amiens de procéder incessamment à sa réception sans frais et sans aucun autre examen ni autres formalités quelconques, enjoindre au sieur Intendant et Commissaire départi en la province de Picardie de tenir la main à l'exécution de l'arrêt à intervenir, lequel sera exécuté nonobstant toutes oppositions ou autres empêchements quelconques, pour lesquels ne sera différé, et donc, si aucuns interviennent, Sa Majesté est suppliée de se réserver à soy et à son Conseil la connaissance et icelle interdisant à toutes ses cours et autres juges;

Vu aussi le Certificat des Médecins d'Amiens présents au discours prononcé par le suppliant pour la présentation, en date du vingt décembre mil sept cent soixante-quatorze, autres certificats des sieurs Cadet et Costel, apothicaires à Paris, en date c"es vingt-neuf et trente mars mil sept cent soixante-seize ; vu pareillement l'avis du Sous-intendant et Commissaire, départi en la généralité d'Amiens, où le Rapport du sieur Turgot, conseiller ordinaire et du Conseil Royal, contrôleur général des finances, le Roy en son Conseil, ayant égard à ladite Requête, a permis et permet audit Lapostolle d'exercer en ladite ville d'Amiens la profession d'Apothicaire, défend à toutes personnes d'y mettre aucun empêchement, à peine de tous dépens, dommages et intérêts.

Fait en Conseil d'Etat du Roi tenu à Versailles le neuf avril mil sept cent soixante-seize.

A travers l'arrondissement d'Avesnes

Articles signés Léon Delmotte — suite du bulletin N°39

BAVAY

Une ancienne grande ville. — L'antique Bagacum. — Un peu d'histoire. — Splendeurs d'antan. — Tragiques vicissitudes. — Choses et gens

Il fait un temps superbe, c'est un après-midi de dimanche, par-ci par-là on perçoit le pas lourd d'un cheval, le cri d'un marchand de peaux de lapins ou des notes fausses jetées par un clarinettiste débutant. Quelques personnes, assises sur leurs portes, devisent en fumant des pipes. Tout à coup un cycliste roulant sa machine devant lui envahit la ville endormie.

- Combien d'habitants ici, 20000 ?
- Ouais ! 2000 à peine...
- Jamais possible ! Où est la caserne ?
- De gendarmerie ? .
- Non ! d'infanterie...
- Nous n'avons pas de soldats... fait le Bavaisien qui croit que le noble étranger se paie sa tête.
- C'est curieux, on dirait qu'on entre dans une grande ville ..

Votre montre, monsieur le cycliste, retarde de... seize cents ans... et pourtant la Grand Rue de Bavay peut induire en erreur sur la population de la cité. Beaucoup de villes n'ont pas une pareille Grand Rue, aboutissant à une place où Brunehaut a sa statue...

La vieille « Belgis », l'antique « Bagacum Nerviorum » n'a rien de commun avec ces villes américaines bâties en quinze jours et baptisées séance tenante « Nouvelle » ceci ou « Nouvelle » autre chose ; mon cher cycliste, sachez que c'est ici une ville contemporaine de César-Auguste, dont le lieutenant, Marcus-Agrippa, créa les chaussées dites de Brunehaut, sur lesquelles vous faites parfois du trente à l'heure, et qu'on a pu dire de cette capitale de la Nervie :

Paris n'avait encore aucun rayon de gloire
Que déjà Bagacum florissait dans l'histoire



Seulement, touriste désireux de tout voir et de tout savoir, si vous cherchez ce qui reste de ses 60,000 habitants, de ses bains fameux où les courtisanes et les athlètes se donnaient rendez-vous, de son forum splendide, où grouillaient les rhéteurs, les gladiateurs et les juges, de son aqueduc gigantesque qui amenait les eaux de la fontaine de Flores (aujourd'hui Floursies), des nombreuses villas qui ornaient les environs de la Cité, on vous dira : qu'il ne reste que 2,000 citoyens dans cette ville ; que, de son cirque, il ne reste que des murs à demi écroulés nommés « les Bosses », bien connus des curieux d'art et des poètes qui viennent les visiter souvent ; que, de son aqueduc, il ne reste que des fragments ; que, de ses bains, on ne voit plus que l'hypocauste, situé chez M. Welche, près de l'Eglise ; que, de ses sépultures, on ne rencontre plus que le columbarium des sœurs de Sainte-Thérèse ; que, de ses monuments, de sa civilisation, de ses glorieuses conceptions d'art, il ne reste plus que des monnaies, des urnes, quelques bronzes épars dans des collections particulières et dans des musées... Celui de Douai est riche de ces souvenirs, celui de Valenciennes aussi, les collections Carlier et Crapez ont été dispersées aux enchères... Le musée de Bavay... est encore à faire !

Ah : certainement, très honoré cycliste à qui je m'adresse, si beaucoup de vos pareils pouvaient venir l'admirer, la municipalité pourrait faire un effort... Elle demanderait, par exemple, des dons à tous ceux qui possèdent des objets trouvés dans le sol si riche de la petite cité, elle obtiendrait des moulages des pièces qui en proviennent et qui sont disséminées un peu partout, et cela serait bon, et cela serait réconfortant à montrer, et cela ferait plaisir aux Bavaisiens, jusqu'ici assez indifférents à ces sortes de choses. Mais cela se fera-t-il jamais ?

Si vous n'avez pas lu, mon cher cycliste, le beau livre de M. H. Verly sur Bavay, le « roman d'une ville morte », eh bien, il faut le lire à l'ombre, près de la fontaine Mulet ou au beau milieu du Bois-Vert-d'iau... Vous y verrez qu'en 406, sous Honorius, toute une civilisation disparut dans une effroyable tourmente, dans une indescriptible invasion.

Et si vous lisez ensuite le livre de M. H. Delhay, vous y verrez que les bonnes gens qui disent que la ville fut brûlée, ravagée et démolie sept fois, n'ont point tout à fait tort...

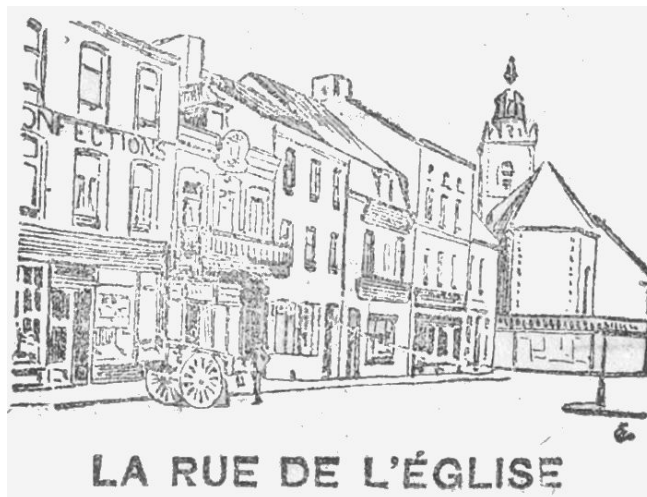
Brunehaut la relève au VII^e siècle, mais les Normands la brûlent et la pillent au IX^e et au X^e.

Au XIV^e siècle, elle est entourée de remparts : ce sont sans doute ces vestiges des fortifications qui se voient encore et sont transformés en promenades et en jardins ; ça ne l'empêche pas de subir, au XV^e siècle de nouveaux désastres, dus à Louis XI, pour qui nos enfants gardent une haine justifiée...

En 1554 et, 1572, nouveaux incendies. Turenne la mutile dans ses fortifications et l'année 1655 la trouve encore livrée aux flammes.

Après Waterloo, les Borains viennent encore lui faire des misères. Il lui fallait une fière santé pour supporter, sans disparaître, ces multiples avanies... C'est d'ailleurs à cause de ces assauts répétés qu'on la trouve si peu vivante !

Et cependant, ceux qui fréquentent la foire mensuelle, qui ont, vu les villageois portant des cochons dans des sacs, attablés aux esta-



minets du « Marché à pourcheaux », ceux qui ont vu une fois la foire aux Aulx, ceux-là conviennent, monsieur le touriste, que Bavay est bien vivant... et amusant parfois.

Vous conduirai-je visiter les monuments ?

L'église date de 1575, la mairie de 1784, avec un beffroi plus vieux, la colonne de Brunehaut est de 1872 et remplace une autre pyramide... Vous avez tout vu !

Vous parlerai-je maintenant de ses enfants célèbres ! Il y en a quelques-uns :

C'est Ockergan [Aubert], musicien célèbre, mort en 1515 et qui a laissé une réputation européenne ; c'est Jehan Lemaire, neveu du poète Molinet et le précurseur de Ronsard, qui naquit à Bavay en 1473 et mourut en 1548 ; sa biographie et ses œuvres figurent dans les programmes de l'enseignement secondaire ; c'est Gilles de Waulde, né en 1596, mort en 1656, qui écrivit quelques livres et fut un homme remarquable ; c'est le père Lambiez, né au Louvion [hameau de Bavay, 26 février] en 1741, et qui a laissé des œuvres savantes mais confuses et mal ordonnées ; c'est encore le curé Carlier, M. Crapez, M. Boury, des collectionneurs remarquables ; M. H. Delhay, qui écrivit l'histoire de la ville, et d'autres encore dont le nom m'échappe !

Et maintenant, monsieur le cycliste, tournez vos regards vers une route quelconque... elle sera pleine d'enseignements et de souvenirs... Par là ? Le Quène-au-Leup, qui vous dirait l'histoire et les légendes du pays, si quelque fée de la forêt de Mormal voulait lui accorder la parole... Par là ? Le beau château

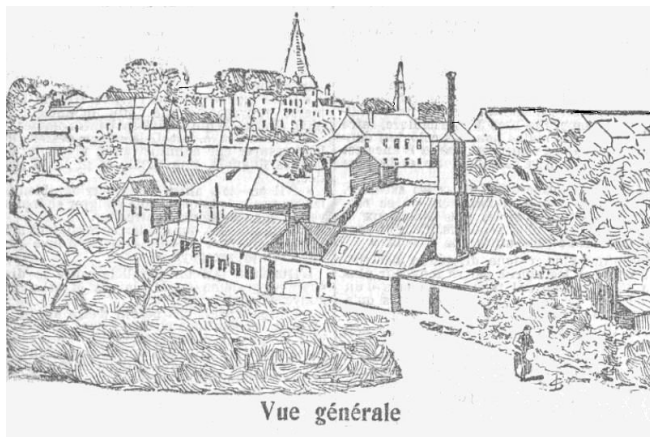
de Rametz, qu'on vient admirer de partout, un véritable joyau au XV^e siècle... Par là ? Malplaquet et ses souvenirs historiques... Ah ! l'heureux pays, monsieur le touriste, que celui où, à tous les carrefours, dans tous les chemins, à tous les arbres, on recueille une parcelle de gloire, un rayon de poésie ou un fragment de légende... et comme on oublie vite qu'il n'a pas de garnison en le voyant si riche de choses précieuses, qu'il ne connaît pas lui-même..

BELLIGNIES

Les fantaisies de l'Hogneau. — Marbre et marbriers. - Antiques coutumes. — Curieuse épitaphe.— Le dieu Bel.— Les souterrains et les vieux Bégniards. — Le Caillou-qui-Bique
Un des villages, à coup sûr, les plus pittoresques du beau canton de Bavay, qui en compte pourtant pas mal ! On y arrive par une des sept chaussées Brunehaut, après avoir traversé une partie d'Houdain. C'est une grand' route superbe....qu'il faut d'ailleurs quitter pour descendre jusqu'à « Cotipont », car la pente est tellement raide qu'un homme, un peu rond, mis sur le ventre près du château, roulerait jusqu'au pont de l'Hogneau avec la plus grande facilité ! On prend donc un « détour » pour admirer la place et arriver ainsi à la rivière., et quelle rivière !

En temps ordinaire, l'Hogneau est un filet d'eau, si mince qu'à peine ses glouglous légers s'entendent dans le bruit des chantiers marbriers qui le bordent ; mais lorsque les pluies l'ont grossi, comme cela arriva un triste jour de Saint-Médard (8 juin 1898), c'est un impétueux torrent, qui dévaste, arrache et brise tout ! Il fut, à cette époque, la cause d'un désastre matériel énorme et de deux morts d'hommes... On ne pourrait le croire en le voyant si paisible et si accueillant lorsqu'en été, on visite cette charmante localité.

A Bellignies, pas un homme qui ne soit ceint du tablier bleu, taché de parcelles de plâtre, et n'ait aux mains et sur le visage de la poudre de marbre ! Ce ne sont partout que tranchées prêtes à devenir, presque comme dans la fable, dieu ou cuvette, pendules ou chemi-



nées. Si Bellignies, avec Cousolre et quelques autres centres moins importants, étaient rayés de la carte par quelque cataclysme, je ne sais vraiment où l'on pourrait se procurer le marbre noir poli !

En passant dans les rues, on entend les gentilles polisseuses, au fond des chantiers, entonner à pleine voix des couplets sentimentaux, les hommes reprennent parfois en chœur le refrain et la journée se passe ainsi, coupée de joyeux devis et de chansons. Quand vient novembre, au jour des « Trois Saints couronnés », les bouquets de fleurs artificielles, fichés dans des pièces de pain d'épices, circulent le soir pour être offerts aux contremaîtres qui, royalement, régalent le personnel de larges pintes de bière brune comme on n'en fait pas ailleurs !...

Pourquoi la paroisse est-elle sous l'invocation de St-Barthélemy ? serait-ce un souvenir du massacre des Huguenots 1 Nul ne le sait !

Il y à vingt ans, il existait dans cette localité une pierre tombale rappelant Jean Gabriel de Chasteler qui fut, en son temps, seigneur de Bellignies.

Il décéda le 27 août 1652 et son épitaphe (en vers, s'il vous plait) contient le curieux et naïf passage suivant au sujet de quatre obits qu'il avait fondés:

Le premier pour prier que Jésus ait pitié
Du dévot fondateur avecque sa moitié,
Le second pour fléchir la divine clémence
En faveur de ceux-là dont il prit sa naissance
Le troisième afin que de Carondelet
La tante aille jouir des fruits du chapelet
Et le dernier, afin que les âmes souffrantes
S'échappent du cachot des flammes dévoran-

tes.

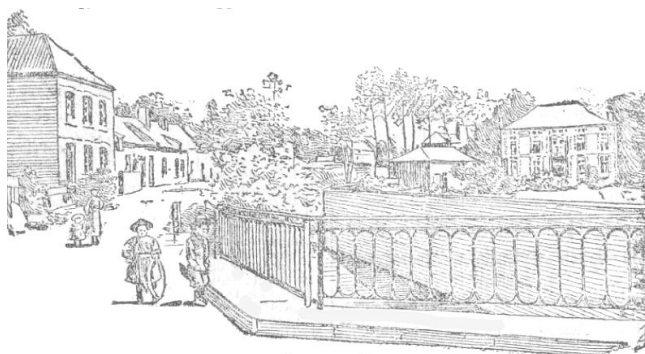
Bellignies, dit-on sérieusement, tient son nom d'un temple du dieu « Bel » qui y avait été élevé jadis ; moi je veux bien ! Et cela paraît d'autant plus naturel que le château, qui n'a d'ailleurs rien de remarquable puisqu'il est presque moderne, contient dans ses flancs une vieille tour, dite : « La tour de Bel... » Alors ! plus de doute !

L'église de Bellignies n'a rien de remarquable non plus ; mais il faut citer, dans le parc du château un menhir qui y fut transporté en 1810 ; il se trouvait auparavant au lieu dit « Pierre croûte » et... c'était lui la « pierre croûte ! ». D'après Le Glay, c'est certainement un monument gaulois. Le Père Lambiez prétend qu'il servait à des sacrifices à Bel, Baal, Bélus ou Bélèmes... mais que n'a pas prétendu ce pauvre Lambiez dont les idées étaient parfois si biscornues ?

Il en a donné le dessin dans son histoire monumentaire du Nord des Gaules et il l'a dépeint comme suit :

« Elle est de forme ovale, ayant dix pieds de longueur, sept d'épaisseur, et douze depuis la base calcaire jusqu'à la superficie, dont sept de soubassement et cinq au-dessus du sol avec un talus de deux cinquièmes. »

Une des principales curiosités de Bellignies était jadis les cavités souterraines nommées « trous des Sarrazins ». Ce qui peut s'en voir encore maintenant constitue un singulier monument qu'il est difficile de rattacher à une époque plutôt qu'à une autre ! Des savants ont avancé que ces travaux étaient gaulois, d'autres les ont attribués aux Romains en affirmant que ce n'étaient que des carrières, d'autres enfin y ont vu des retraits créés au Moyen-âge comme moyens de fuite ou comme fortification... qui saura jamais la vérité ? Les vieux « Bégniards » (car on prononce : Bégnies... et non Bellignies) prétendent que leurs souterrains allaient jusqu'à Saint Ghislain, en Belgique, qu'ils s'étendaient en différents réseaux ; que sais-je ! Le fait certain, c'est qu'ils existent et que les promeneurs curieux, ceux qui n'ont pas peur d'un peu de boue sur leurs vêtements, peuvent fort bien



Le pont

les visiter.

N'y en a-t-il pas assez pour justifier la promenade à Bellignies qui est à quelques kilomètres de ce Caillou-qui-Bique dont les gens du Hainaut et d'ailleurs disent tant de bien que nous ne pourrions faire autrement que d'en parler un jour ?

HOUDAIN-LEZ-BAVAY

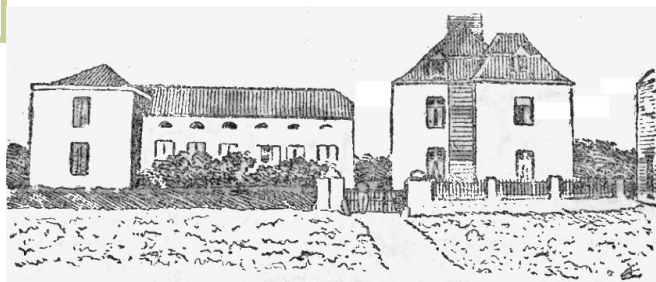
Houdain-lez-Bavay fut-il, ou ne fut-il pas, le berceau de Raoul de Hodenc, trouvère du XIII^e siècle qui a laissé dans les lettres une trace remarquable avec sa « Voie d'enfer » ? Cette controverse fait l'objet d'une curieuse étude que M. Delignières, avocat à Abbeville, fit paraître en 1801 à Amiens.

M. Delignières prouve, clair comme le jour, que Raoul était Picard et que Hodenc-en-Vimeu fut sa patrie.. C'est dommage pour le Hainaut qui ne possède pas trop de gloires et aurait été heureux de placer Raoul de Hodenc près de Froissart, de Jean Le Maire et de ses autres écrivains.

A côté de sa « Voie d'enfer » et de sa « Voie du Paradis », Raoul composa un poème, « Les ailes de courtoisie », dans lequel il se proposait d'enseigner aux chevaliers les règles de leur conduite ; chacune des « ailes » était composée de sept plumes, dont l'énumération et la signification constituaient le corps du poème. Cette méthode d'exposition, dont il semble être l'inventeur, fut très prisée pendant tout le moyen-âge et même après.

Houdain possède une église bâtie au XVIII^e siècle et jadis, sur son territoire, existait un manoir qui a une histoire.

Cette propriété, appelée Warnicamp ou Wandinpréau, était entourée de fossés et apparte-



CHATEAU FEODAL DE WARNICAMP

nait au général Ferrand, célèbre par sa belle défense de Valenciennes.

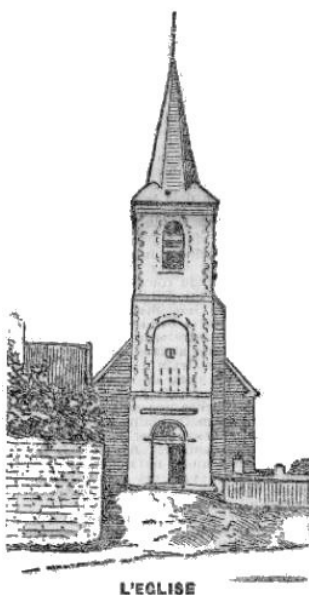
En 1793, le général apprit que les Autrichiens étaient dans les environs de Bavay et un rapport particulier lui permit de croire que son château pouvait être investi et servir de forteresse à l'ennemi.

Agissant en soldat, il donna ordre de brûler le manoir, qui fut ensuite reconstruit sur le même emplacement et devint, par la suite, la propriété de la famille Lécuyer.

L'industrie qui nourrit Houdain est la marbrerie.

Houdain possède une entrée des « trous de Sarrazins », que l'on retrouve à Bellignies. On a trouvé, sur son territoire, de nombreuses monnaies et des vestiges également nombreux de l'occupation romaine.

Il est à présumer que cette commune, au moins en partie, faisait partie du « Bavay » antique. Delhayne affirme que Bavay allait jusqu'au lieu dit « La Planche Vervins » et il ajoute : « Il paraîtrait que lors du désastre de Bavay par les Huns et les Vandales, l'assiette de Bavay fut divisée en plusieurs fractions, dont l'une, formant la commune d'Houdain, conserva une partie des restes de la cité, de telle sorte qu'une rue de la ville et même plusieurs dépendirent de la paroisse d'Houdain, dont la cure exerçait la dime, même sur les produits des fermes de ces rues ». Lors de la Révolution française, le chapitre de Saint-



L'EGLISE

te-Aldegonde possédait encore, dans cette localité, le moulin à eau et d'autres propriétés. Il les avait depuis onze cents ans !

Excusez du peu !!

LOUVIGNIES-BAVAY

La chaussée Brunehaut et les allées. — Le vieux château. — La curieuse histoire du comte de Louvencourt. — L'ingénieux « L'Alouette ». — Buvignies et la Saint-Nicaise.

Louvignies et Bavay, Bavay et Louvignies, c'est bonnet blanc et blanc bonnet ; les deux ne font pour ainsi dire qu'un ; les localités se fondent et s'amalgament si bien que les jeunes citoyens de la « porte de Mons » dont le fond de culotte laisse encore passer un bout de chemise, ne sauraient vous dire s'ils appartiennent à la ville ou au village...

Beaucoup de maisons neuves décorent la grand'route, la chaussée Brunehaut qui va vers Englefontaine, Saint-Quentin et Paris, celle-là même par où Bonaparte dut passer, selon la légende, pour se rendre à Waterloo, — et cela devient « presque aussi beau que Bavay ! ». Ce qui n'est pas un mince éloge.

Sur les « allées » qui sont un large chemin ayant servi jadis « d'allées » au château dont nous parlerons plus loin, l'aspect n'est pas tout à fait le même ; en venant de la ville, on a à droite de nombreuses maisons, mais la gauche est composée de minuscules jardins qui s'animent, durant l'été, de silhouettes bavaisiennes ; ces dernières vont, viennent, sarclent, taillent, bêchent et arrosent que c'en est une bénédiction. C'est à croire que tous les habitants de la vieille capitale Nervienne viennent là semer leurs petits pois et louer du sécateur...

La rue qui rejoint ces deux « grandes voies » (!) est montueuse et malaisée ; si l'on vient de la place, « elle dévale » ai rudement qu'il est bon, dans le cas où l'on aurait « écrasé un grain » de se retenir aux maisons... Sur le mur d'un énorme bâtiment où nichent de nombreux locataires, on a scellé une vieille pierre portant, avec une date du XVII^e siècle, une devise latine constatant que « la concor-

de est rare entre les frères ! ». On ne sait naturellement pas si « frères » est pris sous son acception ordinaire ou sous celle de « moines ». L'inscription est néanmoins curieuse.

Nombreuses sont les charmantes retraites que ménage cet aimable village dont les filles ont une réputation « cantonale » de beauté et de distinction ; la partie qu'entoure le moulin à eau, la rue de Fréhart, la fontaine Mulet, la rue des Foulons a surtout d'exquises tendresses pour les amoureux en quête d'ombre et de mousses abondantes...

Le château en ruines est la seule curiosité à voir ; il fut habité par les comtes de Landas jusqu'au milieu du XVIII^e siècle et appartient aujourd'hui à la famille de Louvencourt. Comme reste curieux, il ne contient plus qu'une monumentale cheminée sculptée, malheureusement fort éclopée, mais qui serait digne, pourtant, d'être conservée, Elle finira par périr comme le reste.

Une anecdote curieuse a été contée, au sujet de ce manoir et de sa cheminée, par un écrivain érudit et délicat qui s'est fait une spécialité des choses de la Révolution : nous voulons parler de M. G. Lenôtre qui a des attaches de famille à Bavay et qui vient de rapporter, aidé de son collaborateur Victorien Sardou, un remarquable succès avec « Varennes ».

Voici l'histoire :

Le comte de Louvencourt vivait tranquillement dans son château sans savoir ce qui se passait à Paris quand il fut tiré de sa quiétude par la menace d'un mandat d'arrestation. Un

de ses fidèles serviteurs, « L'Alouette », avait beau lui faire des remontrances, il ne voulait pas partir à l'étranger ; un beau soir, on arrive au castel pour l'appréhender et il doit se cacher dans l'immense cheminée dans l'intérieur de laquelle il grimpe assez haut pour ne pas être vu. Sa domesticité parlemente et prétend qu'il est parti en Autriche, mais le père de L'Alouette est fusillé au moment où il ouvre la porte aux impatients sans-culottes ; ces derniers, après leurs fouilles, passent la nuit dans la maison et allument même du feu dans la vaste cheminée où le gentilhomme craint cent fois d'être rôti comme un simple gigot. Il finit pourtant par sortir de sa pénible situation.

Cependant, l'agent national est assez ennuyé de ce meurtre ; « L'Alouette » va le voir et lui demande une autorisation pour ramener le corps du défunt à Mons, d'où il est natif ; non seulement l'autre y consent, mais il fera un discours, les troupes accompagneront le corps et le cercueil sera couvert du drapeau tricolore...

« L'Alouette », secrètement, enterre son père dans un coin du jardin, fait mettre le comte dans le cercueil et on emmène le gentilhomme en Belgique, avec tous les honneurs dus à un martyr du devoir... De la Belgique, le comte rejoignit d'autres émigrés.

L'histoire est dramatique et vraisemblable ; quant à dire qu'elle est vraiment vraie ! N'oublions pas de parler de **Buvignies** qui se trouve au delà de Louvignies et en est le principal hameau ; il se prélassait le long de la chaussée Brunehaut et quand vient décembre, la « Saint-Nicaise » attire dans « ses murs (!) » toute la jeunesse, filles et garçons, à un bal très populaire ; et tous ces pauvres enfants, qui ne se sont pas vus depuis la ducasse « du Rosaire », la dernière de la saison, s'en donnent à cœur perdu et se trémoussent joyeusement jusqu'à des heures indues... Après tout, on n'est jeune qu'une fois !



L'ÉGLISE ET LE VIEUX CHATEAU

DES AVESNOIS EN AMERIQUE

Montréal

Plusieurs actes des fonds de la juridiction royale de Montréal atteste de la présence de De BETTE Raoul-Marie, dit Maubeuge, dit Philidor, perruquier, né à Maubeuge vers 1693-1697.

- ♦ le 7 septembre 1716 : Procès entre Raoul-Marie de Bette dit Maubeuge, perruquier, demandeur, et Jean Amiot, défendeur, pour le paiement d'une dette.
- ♦ le 22 mai 1718 et le 9 juin 1718 : Procès contre Alexandre de Bette dit Filidor et Maubeuge, 21 ans, perruquier et soldat de la Compagnie de Périgny, accusé d'avoir blessé d'un coup d'épée sur le côté (« dans la mamelle ») gauche, Paul Dumouchel, cordonnier, suite à une dispute pour une dette de 22 livres qu'il lui devait. Le chirurgien indique avoir soigné Dumouchel du 22 mai au 5 juin, date de sa parfaite guérison.

De Bette a été condamné à payer 73 livres de dommage à Dumouchel, plus payer les honoraires du chirurgien qui se montent à 50 livres.

- ♦ le 11 août 1720 et le 12 août 1720 : Procès entre de Bette dit Maubeuge, perruquier, demandeur, et François Poulin de Francheville, marchand, défendeur, pour insultes, Maubeuge disant avoir été insulté par Poulin et traité de coquin pour n'avoir pas remis sa perruque à temps parce que celle-ci avait été emportée comme échantillon par un soldat nommé Champagne de la compagnie de Beaujeu ;
- ♦ le 9 mars 1723 et le 18 mars 1723 : Procès entre Raoul-Marie de Bette dit Filidor dit Maubeuge, demandeur, et du capitaine et écuyer et capitaine Henri-Jules Lefournier, sieur Duvivier, défendeur, pour le paiement de la somme de 73 livres pour un ouvrage fait il y a six ans auparavant.

La Louisiane

En 1682, Cavelier de La Salle trouve l'embouchure du Mississipi, et prend possession du pays qu'il appelle LOUISIANE en l'hommage de Louis XIV. La Louisiane s'étend « depuis l'embouchure du fleuve Saint-Louis, appelé autrement l'Ohio, le long du fleuve Colbert, ou Mississipi, jusqu'à son embouchure dans la mer du golfe du Mexique ». Elle couvre au XVIII^e siècle plus d'une vingtaine des États américains actuels (dont celui de la Louisiane) Elle est colonisée à partir de 1699, lorsque Louis XIV et son ministre Pontchartrain, pour contrer les ambitions des Britanniques, chargent Pierre Le Moyne d'Iberville, secondé par son frère Jean-Baptiste Le Moyne de Bienville, de former un établissement permanent à l'embouchure du Mississipi. Un poste est érigé à Biloxi en 1699, puis un autre à La Mobile en 1702.

A partir de 1717, la Louisiane est prise en charge, à l'initiative de John Law, par une compagnie de commerce appelée Compagnie d'Occident, puis Compagnie des Indes en 1719.

Le Mississipi devient alors une colonie de peuplement. Des sociétés de colonisation recrutent de nombreux engagés pour mettre en valeur leurs concessions. Ce mouvement migratoire permet à la population d'origine européenne (française, mais aussi allemande) de Basse Louisiane d'atteindre 1800 personnes en 1723, sur les 7020 débarquées ; il s'accompagne en 1718 de la fondation de La Nouvelle-Orléans, ainsi nommée en l'honneur du Régent.

Nos cousins d'Amérique originaires du Hainaut :

Le 17 janvier 1720, 138 personnes signent à Maubeuge leur contrat d'engagement pour la compagnie de Deucher dite de Sainte Catherine à la Louisiane devant Jacques Brochery,

notaire royal et homme de fief assisté de Pierre Bertin et de Jacques Joseph Brochery (AD Nord J942/30/6076)

Le départ se fera le 11 août 1720 de Lorient à bord de La Loire. Quatre personnes manquent à l'appel. Le voyage durera 3 mois. Arrivée sur l'île aux vaisseaux, puis transfert à Nouveau-Biloxi distante d'une vingtaine de kilomètres.

Les survivants s'installent dans les concessions en bordure du Mississipi (Sainte Catherine et Sainte Reyne). En novembre 1729, les indiens massacrent les soldats de fort Rosalie, tuent hommes, femmes et enfants, et pillent les habitations des colons : environ deux cents Français et soixante esclaves noirs trouvent la mort, dont 5 au moins de nos engagés : Pierre Lambremont, Etienne Renne, l'épouse de François Fonder (Marie Ducoste ?), Pierre Leclercq et sa femme. Jean-Daniel Koly, en visite au fort, est également tué.

Pour en savoir plus vous pouvez consulter l'article sur le site <http://www.rp59.fr> onglet « histoire locale », « La Louisiane »

Prévôté de Québec, nouvelle France

Le 7 janvier 1742 : contrat de mariage passé par devant maître Barolet, notaire royal en la Prévôté de Québec, entre Jean-Baptiste Guyon, écuyer, cadet dans les troupes de la Marine entretenues par Sa Majesté en cette colonie, demeurant en la ville de Québec, rue de la Montagne, majeur de trente ans, natif de Cartignies, province d'Hainaut, fils de feu Gaspard Guyon, écuyer, chevalier de l'Ordre royal et militaire de Saint-Louis, capitaine de cavalerie, et de Marguerite Préseau de Coutant, ses père et mère, d'une part; et Marie-Louise Lecomte, mineure de vingt ans, demeurant en la ville de Québec, également rue de la Montagne, fille d'Angélique Chambrelan (Chamberland) et de défunt Jean-Aimé [Jean-Baptiste] Lecomte, vivant maître perruquier de Québec, d'autre part.

Jean-Baptiste Guyon est né à Cartignies vers 1712

Ses parents se sont mariés le 7 novembre 1712 à Boulogne sur Helpe. Gaspard Guyon est originaire d'Aix en Provence, et Marguerite de Préseau est née à Cartignies.

Louisiane, Natchitoches

EGAND Jean Baptiste, natif du Quesnoy, paroisse notre Dame, profession de maçon, âgé de trente ans ou environ, taille de cinq pieds deux pouces, est engagé pour six ans pour servir dans les troupes entretenues à la Louisiane à partir du 1^e août 1758.

Colonies

Le 29/09/1787, Frédéric, mulâtre libre, demande l'autorisation de se marier avec une fille de Maubeuge, blanche, contraire à l'arrêt du conseil du 5 avril 1778. Mais vu la grossesse « de la fille », une dérogation pourrait être donnée.

Saint-Domingue

- ♦ **AMSIEUX** Joseph, né à Avesnes (Nord), brigadier à la 1^e compagnie du train d'artillerie, armée de Saint-Domingue, décédé à l'hôpital des Pères à Saint-Domingue le 3 messidor an X (22 juin 1802), extrait mortuaire (1802).
- ♦ **ANTOINE** Calixte Joseph, né à Etrœungt (Nord), sous-brigadier des chasseurs de montagne, décédé à l'hôpital maritime de La Trinité le 17 octobre 1844, extrait mortuaire (1844).

C'est peut être Antoine Calixte, né le 18 septembre 1806 à Etrœungt, fils de Louis et de Marie Louise Godebille.

- ♦ **ASBROUG** Louis, né au Quesnoy (Nord), fusilier à la 68^e brigade, 2^e bataillon, 2^e compagnie, décédé à Port-Républicain (Port-au-Prince) le 10 brumaire an XI (1^{er} novembre 1802), extrait mortuaire (1802).

FAVRE Léon, BELLE Hélène et les dénonciateurs de Laon (1914-1918)

Hélène BELLE est née le 14 mai 1888 à Beaufort. Elle est la fille de François Joseph Belle, décédé à Beaufort le 5 mai 1899, et de Maria Grégoire. Cette dernière épouse le 26 septembre 1908 Anatole Edouard Joseph Prohon à Beaufort.

Hélène se marie à Beaufort le 10 août 1907 avec Léon FAVRE. Elle décède à Lyon le 15 février 1963.

En juillet 1919, elle est jugée par le 4^e conseil de guerre pour intelligences avec l'ennemi, lors du procès dit des dénonciateurs de Laon.

Le jugement d'Hélène BELLE:

« Hargneuse et impudique, haineuse et méchante », dit d'elle le rapport du capitaine Salanson.

Le maire de Fourmies, M. Copeaux, évalue à cinquante le nombre de ses dénonciations.

Elle en avoue quatre ou cinq. Mais, dit-elle, c'était à l'instigation du boulanger Gagnon, son amant, et pour le défendre contre les accusations du maire Bertaux, qui l'accusait de trafiquer sur la farine du ravitaillement.

La vérité, dit Hélène Belle, c'est qu'il était impossible de faire du bon pain. C'était de la farine boche.

Et alors Hélène Belle de s'embarquer dans une interminable et confuse histoire de haines de village et de lettre adressée à l'état-major français, dont elle accuse une demoiselle Julienne Druesne, qui lui renvoie son accusation, si bien que les Allemands finissent par mettre en jugement tout le monde, soit quinze ans de réclusion à Julienne Druesne quatorze ans à sa sœur, Judith Druesne quinze ans à Hélène Belle elle-même et la mort pour le boulanger Gagnon, qui fut, il est vrai gracié.

Quelle fut au juste, dans cette tragique aventure, la part de responsabilité d'Hélène Belle ? Il semble qu'un aveu lui échappa lorsqu'en s'entendant condamner par les Alle-

mands, elle eut ce cri : « Si c'est pour me remercier de tout ce que j'ai fait pour eux ! ».

Mais elle assure qu'elle voulait seulement faire allusion au pain qu'elle fabriquait pour eux avec Gagnon et qu'on ne lui payait pas. Et puis, Thomas l'aurait terrorisée, le juge Kichter surtout. Si vous n'avouez pas, lui aurait dit ce juge, je fais chercher vos enfants, et je leur fais couper la tête. Et le juge brandit son sabre que prit son secrétaire pour en frapper Hélène Favre. Le sang coula.

Hélène Belle avait même parlé de cicatrices qu'elle rattachait à ce coup de sabre. Mais il a été établi que ces cicatrices provenaient de deux coups de couteau que lui porta, jadis, son mari. Hier, elle a expliqué avoir voulu seulement dire que le coup de sabre avait rouvert ses cicatrices. C'était Toqué qui avait envoyé Thomas chez Hélène Favre et le boulanger Gagnon. Pas pour qu'elle fit des dénonciations, protesta Toqué, mais seulement pour qu'elle lui demandât son avis sur l'opportunité d'une plainte que Gagnon voulait faire contre M. Bertaux.

Ce qui amène Hélène Favre et Thomas lui-même à certifier que beaucoup de personnes se plaignaient de M. Bertaux. Toqué, expliqua encore Hélène Favre, jouait à Fourmies une sorte de rôle d'homme d'affaires. On le consultait. Il écrivit des lettres, s'entremet pour arranger les choses auprès de la kommandantur:

C'est ainsi qu'il fit réduire à une simple amende une condamnation à trois mois de prison prononcée contre Hélène Favre. Est-ce que ce service lui a rapporté quelque chose?

Il ne m'a rien demandé. Je sais seulement qu'il a emprunté à Gagnon cent francs, qu'il ne lui a jamais rendus.

Elle est condamnée à mort le 29 juillet 1919, avec six des autres coinceulps : Jean Bosselle, Gaston Venet, Georges Lochet (ces quatre condamnations seront commuées en celle des

travaux forcés à perpétuité), Georges Toqué, dit Régis Huard, Maurice Lemoine et Léandre Herbert et la femme Alice Aubert.

Le jugement de Léon FAVRE

Lu dans « *Le figaro* 31 janvier 1920 ».

Dans le procès des dénonciateurs du Nord, le conseil de guerre condamna à mort une femme, Hélène Belle, que tout naturellement on avait dénommée la « Belle Hélène ». Elle est en prison, attendant que le Président de la République ait statué sur son recours en grâce. Or, hier, son mari, Léon Favre, ouvrier d'usine, comparaisait en cour d'assises de la Seine. En juin 1914, à Solrinnes (1), à la suite d'une querelle, sa femme l'avait quitté. Favre alla demander à sa belle-mère, Mme Prohon, dans quel lieu elle s'était réfugiée. Mme Prohon refusa de le dire, et Favre tua sa belle-mère d'un coup de revolver.

La guerre éclata ; Hélène Belle, qui habitait Fourmies en pays envahis (elle était boulangère), noua des intelligences avec l'ennemi, pendant que se continuaient les poursuites contre le mari meurtrier. Hier, après plaidoirie de M^o Colinet, il fut acquitté par le jury.

(1) Ce n'est pas à Solrinnes, mais dans la commune voi-

sine d'Eccles qu'a eu lieu le décès :

Acte n° 1, le vingt sept juin mil neuf cent quatorze, trois heures du soir, Maria Grégoire, née à Beaufort le vingt cinq avril mil huit cent soixante, fermière, fille de Auguste Grégoire et de Ursule Dequesnes, décédés, veuve en premières nocces de François Joseph Belle, épouse en secondes nocces de Anatole Edouard Joseph Prohon, est décédée en son domicile à Eccles.

LA QUADRUPLE EXECUTION des dénonciateurs de Laon. (« *Le Journal* » du 19 mai 1920)

Une lugubre cérémonie s'est déroulée, hier matin, à Vincennes, non plus cette fois à la « Caponnière », mais à l'est de cet emplacement, au lieu dit « Maison Blanche ». A la « Caponnière » on ne peut installer que deux poteaux d'exécution. A « Maison-Blanche » on a pu en aligner quatre, à douze mètres les uns des autres. L'opération s'est faite, d'ailleurs, quelques minutes seulement avant la quadruple exécution de Toqué, de Moïse Lemoine, de Léandre Herbert et de Marie Loffroy, dite Alice Aubert. C'est après de longs et minutieux débats, qui ne demandèrent pas moins de trente-sept audiences, que fut démontrée, sans dénégation possible, la trahison des coupables. Tous avaient sur la conscience des cri-



On voit, de gauche à droite, Alice Aubert, Herbert, qui seule, a les yeux bandés, Lemoine et Toqué, Les pelotons vont exécuter les feux de salve ; par une déformation de la perspective, ils semblent viser l'intervalle des poteaux.

mes odieux, ayant dénoncé sans pitié, pour s'assurer un sort meilleur, plusieurs de nos compatriotes aux Allemands, qui les firent fusiller. Ce sont ces crimes qu'ils ont expiés hier. Quarante-cinq minutes avant l'heure fixée pour l'exécution, les troupes (à effectif réduit, en raison du service des grèves) prennent place sur le terrain et forment le carré. Le commandant Bourgeois, major de la garnison de Vincennes, assisté du lieutenant Durieu, du 139^e régiment d'artillerie, organise le service d'ordre. Quatre pelotons d'exécution, de douze hommes chacun, un du 26^e bataillon de chasseurs, un autre du 23^e dragons, et deux du 29^e dragons, se placent à cinq mètres de chacun des poteaux, face au sud, et chargent les armes. Le 6^e dragons fournit les vedettes et le peloton d'escorte. Bientôt arrivent sur le terrain : M. Ducrocq, directeur de la police judiciaire, son adjoint, M. Guillaume, le docteur Socquet, médecin légiste, etc.

Le réveil

A 3 h. 45, trois automobiles avaient été chercher Toqué et Lemoine, à la Santé, Herbert au Cherche-Midi et la femme Aubert à Saint-Lazare.

Le réveil des condamnés s'est opéré sans trop d'émotion. Tous ont fait preuve de sang-froid. Lemoine, aussitôt réveillé, a demandé l'autorisation d'écrire une lettre ; il s'est ensuite entretenu avec son défenseur, M^e Campinchi, et l'aumônier de la prison. Avant de monter en automobile, il a relevé le col de son pardessus, enfoncé sa casquette et a dit résolument : « Allons-y ! »

Toqué croyait être gracié.

Toqué, cependant, comptait sur sa grâce et il avait même dit, il y a trois jours, à M^e Alcide Delmont, son défenseur : « Quand, je serai gracié, vous me ferez mettre au régime des détenus politiques. » Ces jours-derniers, cependant, il avait eu une vive émotion. Voisin de cellule du dernier détenu, guillotiné boulevard Arago, il crut, le matin de l'exécution, qu'on venait le chercher. Mais cette alerte

avait, par un retour imprévu, raffermi son courage. Avant de quitter sa cellule, il écrivit deux lettres, une à son oncle, l'autre au ministre de la justice, pour protester de son innocence et demander « vengeance ». M^e Alcide Delmont s'est chargé de l'envoi de ces lettres. Après quoi le détenu s'entreteint avec son défenseur et l'aumônier, l'abbé Geispitz.

Les tics nerveux d'Herbert

Léandre Herbert, très ému, mais voulant se dominer, se mit à parler, à parler, prononçant parfois des phrases incohérentes. Pris d'un tic nerveux, il levait et abaissait alternativement ses avant-bras crispés, ce qui fit dire à son défenseur, M^e Le Troquer : « Vous vous rendez bien compte que cet homme est fou ! On n'exécute pas un dément ! »

Vous voyez la chose avec vos yeux d'avocat, lui dit un magistrat. Votre client est un simulateur ! Le docteur Vallon, présent à l'entretien, appuya la thèse du magistrat. Herbert était un alcoolique invétéré, que guettait le delirium tremens.

La femme Aubert communie

Quant à la femme Aubert, elle se montra résignée dès la première heure. Sa coaccusée, Hélène Belle, qui occupait la même cellule qu'elle, dut être transportée, défaillante, dans une cellule voisine. Alice Aubert écouta la messe et communia. A l'abbé Poret, qui officiait, et aux deux religieuses de la prison qui l'accompagnèrent en auto, elle ne cessa de dire : « Pourvu que j'aille au ciel ! » Avant de marcher au poteau, elle dit encore aux religieuses : « Restez-là, face à moi, mes yeux ne vous quitteront pas et j'aurai du courage ! ». Elle a tenu parole.

Mais voici 5 heures 15. C'est l'heure officiellement fixée pour l'exécution. Toqué, Lemoine et Herbert sont, depuis quelques instants déjà, arrivés au fort de Vincennes, et ne descendent pas de voiture. On attend toujours la femme Aubert. Elle arrive enfin et à 5 heures 38. les trois voitures font halte sur le terrain, derrière les troupes, face au nord.

Devant le poteau.

Les soldats présentent les armes. Les trompettes du 13^e d'artillerie sonnent la Marche. Les condamnés descendent de voiture.

Leurs défenseurs M^{es} Alcide Delmont et Campinchi, embrassent leurs clients, qui reçoivent également l'accolade de l'abbé Geispitz, aumônier de la Santé. M^e Marcel Héraud serre la main à la femme Aubert qu'embrassent les religieuses, et M^e Le Troquer donne l'accolade à Herbert. Les quatre condamnés marchent au supplice soutenus par les gendarmes. Seul, Herbert, toujours en proie à son tic nerveux, ne veut aucun soutien : « Laissez moi, dit-il, je marcherai seul ! Oh ! je n'ai pas peur, vous allez voir ! » Et il arrive au poteau où on le lie et où on lui bande les yeux : « Au revoir, hein ! au revoir, hein !, » crie-t-il pendant l'opération. Très pâle, d'une pâleur encore accusée par sa barbe noire qu'il a laissé pousser depuis sa détention, Toqué s'avance, souriant, saluant de la main M^e Alcide Delmont.

Lemoine se dirige d'un pas ferme vers son poteau : « Je jure que je suis innocent ! dit-il. Je n'ai jamais dénoncé de Français ! »

« Moi non plus ! crié Toqué, déjà ligoté au poteau. Je le jure ! » ajoute-t-il, enlevant la main droite restée libre.

La femme Aubert, très pâle, n'a pas prononcé un mot. Elle est attachée au poteau de gauche, c'est-à-dire à l'est. De sa main droite, elle esquisse un geste vague, signe de croix ou baiser à l'adresse des sœurs à genoux, priant pour elle. Viennent, ensuite dans l'ordre : Herbert, Lemoine et Toqué. Ces deux derniers, de même que la femme Aubert, n'ont pas voulu qu'on leur bande les yeux. Lemoine et Toqué jettent leur chapeau devant eux.

« Au nom du peuple français ». C'est le greffier qui lit le jugement. Quand il a terminé : « Joue ! » commande un adjudant du 26^e bataillon de chasseurs, en levant son sabre. Les soldats exécutent le mouvement, les uns à genoux, les autres debout et cela prend quelques secondes, pendant lesquelles Toqué et Lemoine crient à tour de rôle : « Vive la Fran-

ce ! je jure-que je suis innocent ! »

Fusillés!

« Feu ! » commande l'adjudant. Le mouvement n'a pas été exécuté avec ensemble. Une série de coups retentissent. Un moment, on pourrait croire qu'au lieu d'un « feu de salve », il s'agit d'un « feu à volonté ». Quatre sous-officiers se précipitent et donnent le coup de grâce aux suppliciés.

La femme Aubert n'a pas bougé : une balle au cœur, toutes les autres dans la tête l'ont tuée net. Une des balles a même fixé quelques cheveux au poteau, ce qui maintient la tête droite.

Herbert et Lemoine, ce dernier le crâne horriblement ouvert, sont étendus à terre, la fusillade ayant rompu leurs liens.

L'agonie de Toqué

Mais voici un pénible spectacle ! Toqué n'est pas mort ! Le peloton du 26^e chasseurs, composé surtout de jeunes soldats, lui a brisé une jambe ; quelques balles ont atteint le corps. Malgré le coup de grâce qui lui a traversé la face et qui le montre, comme la femme Aubert, la figure ensanglantée, il est encore vivant, agitant son bras gauche, et poussant un cri déchirant, un râle prolongé.

- Mais achevez-le donc ! Ordonne éperdument son défenseur, M^e Alcide Delont. Achevez-le, par pitié !

Le sous-officier préposé à ce service se précipite vers Toqué et lui donne un deuxième coup de grâce. Cette fois. c'est bien fini : le crâne a éclaté.

Le défilé

Le docteur Socquet s'avance et examine longuement les cadavres, puis les troupes, fanfare en tête, défilent devant les suppliciés, que l'on met en bière aussitôt après. Quatre fourgons militaires, escortés de dragons du 6^e régiment, sabre au clair, transportent ensuite les dépouilles mortelles au cimetière de Vincennes, où a lieu la quadruple inhumation.

Les actes de décès : voir page 32.

CULOT Flora, espionne

1914-1918

CULOT Flora Léa est née le 8 juillet 1889 à Hautmont. Le 29 avril 1908, elle épouse, à Limont Fontaine PLUMART Léon.

Pendant la guerre, elle dénonce des passeurs. A l'armistice, elle se serait enfuit au Canada selon certaines sources. Elle sera condamnée pour intelligences avec l'ennemi à vingt ans de travaux forcés en France, et à la peine capitale en Belgique, par contumace.

En 1923, une personne est arrêtée à Grace. Elle dit s'appeler Cornélia Marivoët, épouse Lagache, née en 1883 à Vermelles (62). Transférée à Lille, elle sera libérée après vérification d'état civil et confrontations.

Qu'est devenue Flora ? La mention marginale de son acte de naissance indique qu'elle est décédée le 21 décembre 1976 à Tettnang (Allemagne), près du lac de Constance.

« Le Réveil du Nord » 7 août 1921

Les Crimes de Flora Culot-Plumart

LE CONSEIL DE GUERRE VA JUGER LES TRISTES EXPLOITS DE CETTE DENONCIATRICE.

M. le lieutenant Petit, substitut près du 1^{er} conseil de guerre, vient de terminer, l'instruction ouverte contre la nommée Culot Flora, femme Plumart, 35 ans, de Douzies-lez-Maubeuge, inculpée d'intelligences avec l'ennemi pour avoir :

- ♦ 1° A Hautmont, en 1916, dénoncé le Comité Longueville, qui favorisait le passage de jeunes gens et militaires en France non envahie ;
- ♦ 2° En Belgique, en 1917, dénoncé des soldats alliés et des jeunes gens qui s'apprêtaient à passer en Hollande pour rentrer en France. Cette dernière dénonciation amena la condamnation à mort de deux personnes, dont l'une fut exécutée et l'autre eut sa peine commuée en vingt ans de travaux forcés.

La dénonciatrice a réussi à s'éclipser, et on la

croit réfugiée au Canada.

Le lieutenant instructeur a remis son rapport demandant le revoie de Flora Culot devant les juges militaires.

Le Réveil du Nord 9 mars 1923

Flora Culot était blonde et elle était jolie.

La soi-disant espionne ramenée à Lille est brune et insignifiante. Nos lecteurs se souviennent des agissements coupables pendant, l'occupation de la femme Plumard, née Flora Culot, de Maubeuge, qui, au lendemain de l'armistice fut condamnée par contumace, à 20 ans de détention en France, et à mort en Belgique, pour dénonciation du comité Longueville d'Hautmont. Il y a quelques semaines, la sûreté générale procédait dans le Midi, à Grasse, à l'arrestation d'une femme dont le signalement aurait correspondu à celui de la condamnée. Ramenée à Lille et traduite il y a 8 jours devant le Conseil de Guerre du 1^{er} C. A. cette femme proteste de son innocence et déclara s'appeler Marivoët. En présence de ses dénégations, le Conseil ordonna un complément d'information. Hier, devant M. le capitaine rapporteur, Poupet. dix témoins des environs de Maubeuge-Hautmont avaient été convoqués en vu de la reconnaissance d'identité de la prévenue. Parmi ceux-ci se trouvait M. Georges Longueville, président du Comité. Les témoins furent unanimes à déclarer que la femme Marivoët n'était pas la femme Flora Culot. Certains fournirent même des détails aussi précis qu'intéressants ; Flora Culot était blonde et jolie de figure, tandis que la femme Marivoët est brune et d'une physionomie insignifiante. En outre, un voisin a donné une indication précieuse pour la manifestation de la vérité : Flora Culot a subi avant la guerre une opération chirurgicale dans le ventre. On comprend, en présence de ces dépositions, l'inquiétude légitime du Parquet Militaire. Nous tiendrons nos lecteurs au courant.

Transcription des actes de décès des dénonciateurs de Laon

TOQUE Georges

Acte 261 : le quinze mai mil neuf cent vingt à cinq heures vingt minutes est décédé au champ de tir de Vincennes Georges Emile Eugène Toqué, dit Régis Huard, né à Lorient (Morbihan) le deux février mil huit cent soixante dix neuf, journaliste résidant à Laon (Aisne), 23 rue de Denain, fils de Emile Julien Toqué et de Emilie Désirée Dubreuil (sans autres renseignements). Dressé le 15 mai mil neuf vingt à quatorze heures sur la déclaration de Victor Durand, âgé de cinquante-sept ans, employé domicilié à Vincennes rue Joseph Gaillard, 18, et de Eugène Adler, âgé de quarante trois ans, employé, domicilié à Vincennes, rue faie Gélis, 6, qui lecture faite, ont signé avec nous Paul Célestin Rumeau, adjoint au maire de Vincennes, officier de l'Etat-Civil par délégation.

AUBERT Alice

Acte 262 : le quinze mai mil neuf cent vingt à cinq heures vingt minutes est décédée au champ de tir de Marie Léontine Ernestine Alice Loffroy, née à Champien (Somme) le six janvier mil huit cent quatre vingt treize, cuisinière, résidant à Hirson (Aisne), fille de Sainte Marie Loffroy et de Marie Guillemotret. Epouse

de [Emile Albert] Aubert (sans autres renseignements). Dressé le 15 mai mil neuf vingt à quatorze heures trente minutes sur la déclaration

LEMOINE Moïse Clovis

Acte 263 : le quinze mai mil neuf cent vingt à cinq heures vingt minutes est décédé au champ de tir de Vincennes Moïse Clovis Lemoine, né à Origny-en-Thiérache (Aisne) le neuf mars mil huit cent quatre vingt sept, voyageur encaisseur résidant à Hirson (Aisne), rue de l'industrie, 6, fils de Clovis Lemoine et de Adeline Bervière [Bévière] (sans autres renseignements). Dressé le 15 mai mil neuf vingt à quinze heures sur la déclaration

HERBERT Léandre

Acte 264 : le quinze mai mil neuf cent vingt à cinq heures vingt minutes est décédé au champ de tir de Vincennes Léandre Herbert, né à Ohis (Aisne) le neuf juin mil huit cent quatre vingt seize, mécanicien résidant audit Ohis, fils de Arthur Herbert et de Marie Tissier (sans autres renseignements). Dressé le 15 mai mil neuf vingt à quinze heures trente minutes sur la déclaration
[le père se prénomme Benoit, et non Arthur, et la mère Marie Méloé].

Les copies mêmes partielles sont interdites
sans autorisation.

Responsable de la publication : Alain Delfosse



Association Racines et Patrimoine

<http://www.rp59.fr>

Demande ou renouvellement d'adhésion 2021

M. Mme Mlle

Adh N°:

Adresse :

Code postal :

Commune :

Mail :

Site internet <http://>

Cotisation annuelle : 15,00 €

Cotisation annuelle couple : 25,00 €

Cotisation membre bienfaiteur et association : 30,00 €

Ordre : Association Racines et Patrimoine

Si vous souhaitez faire un virement, vous pouvez demander le code IBAN en envoyant un mail à alain-delfosse@wanadoo.fr

Ci-joint la somme de : € par

☐ chèque bancaire ou postal

☐ espèces

☐ Virement (*)

Je désire être contacté :

- | | | |
|--|-----|-----|
| ◇ pour effectuer le dépouillement partiel ou complet d'une commune | OUI | NON |
| ◇ pour participer à la rédaction de la revue trimestrielle | OUI | NON |
| ◇ Pour participer au recensement des cartes de combattant | OUI | NON |
| ◇ Pour participer à la rédaction d'un livre d'Or | OUI | NON |

A

le

Signature :

Adresse postale de l'association : Alain Delfosse - Association Racines et Patrimoine,
7 hameau des saules, 59131 Rousies

(*) En cas de virement, envoyer le bulletin par mail : alain-delfosse@wanadoo.fr